Rapport d'Activité 2017

Micro-Crèche Rase Moquette

1 rue Léon Daunassans – 37240 MANTHELAN

Votre contact :

Nathalie GAYET- Responsable de Secteur La Maison Bleue

nathaliegayet@la-maison-bleue.fr – **07 60 46 10 17**

www.la-maison-bleue.fr

Réinventons la crèche

La Maison Bleue

LOCHES SUD TOURAINE

Communauté de Communes

SOMMAIRE

Volet Administratif et Quantitatif 6

Les chiffres de l'accueil 8
Les relations avec la collectivité 12
L'activité 14
Les éléments financiers 16
La démarche Qualité La Maison Bleue 18
Le personnel 22

Volet Accueil des Familles 26

L'inscription 28
La vie des parents à la crèche 30

Volet Accueil des enfants 36

L'accueil 38
Le déroulement de journée 46
Le travail institutionnel 62
Les objectifs 2018 66

Volet Sécurité et développement durable 68

Les travaux et la sécurité 69
La démarche durable et responsable 71

Annexes 74

Les évènements marquants de l'année 76
Le groupe La Maison Bleue 80
Registre des Fiches des Evènements Indésirables (FEI) 89
Registre des plaintes 90
Alertes pharmacovigilance et matériovigilance 92
Enquête de Satisfaction Parents 96

Fiche d'identité du Multi-Accueil

Nom	**Micro-Crèche Rase Moquette**
Adresse	1 rue Léon Daunassans 37240 MANTHELAN
Statut	☒ Délégation de Service Public ☐ Crèche inter-entreprises ☐ Crèche marché article 30 ☐ Crèche mixte
Date du contrat	Du 01/01/2014 au 21/11/2018
Autorisation de fonctionnement	Arrêté délivré par le Conseil Départemental de l'Indre et Loire le 08/11/2010, actualisé le 21 août 2014.
Date d'ouverture	01/09/2010
Commission de Sécurité	Classement de la crèche : Type R ☐ 4ème catégorie ☒ 5ème catégorie
Capacité d'accueil *selon autorisation de fonctionnement*	**10** berceaux
Enfants accueillis	33 enfants de la Communauté de Communes accueillis sur la durée globale de l'exercice.
Taux d'occupation financier	**95,28%**
Equipe de Direction	Mme Aurélie TOSTAIN, EJE, Directrice
Prestations proposées	☒ Accueil régulier ☒ Accueil occasionnel ☒ Accueil d'urgence
Amplitude d'ouverture	De 7 h 15 à 18 h 45, du lundi au vendredi
Fermetures de l'année	• Eté : du 24/07 au 16/08/2017 • Fêtes de fin d'année : du 25/12/2017 au 02/01/2018 • Jours fériés • Journées pédagogiques : 14/08/2017.

Vos interlocuteurs

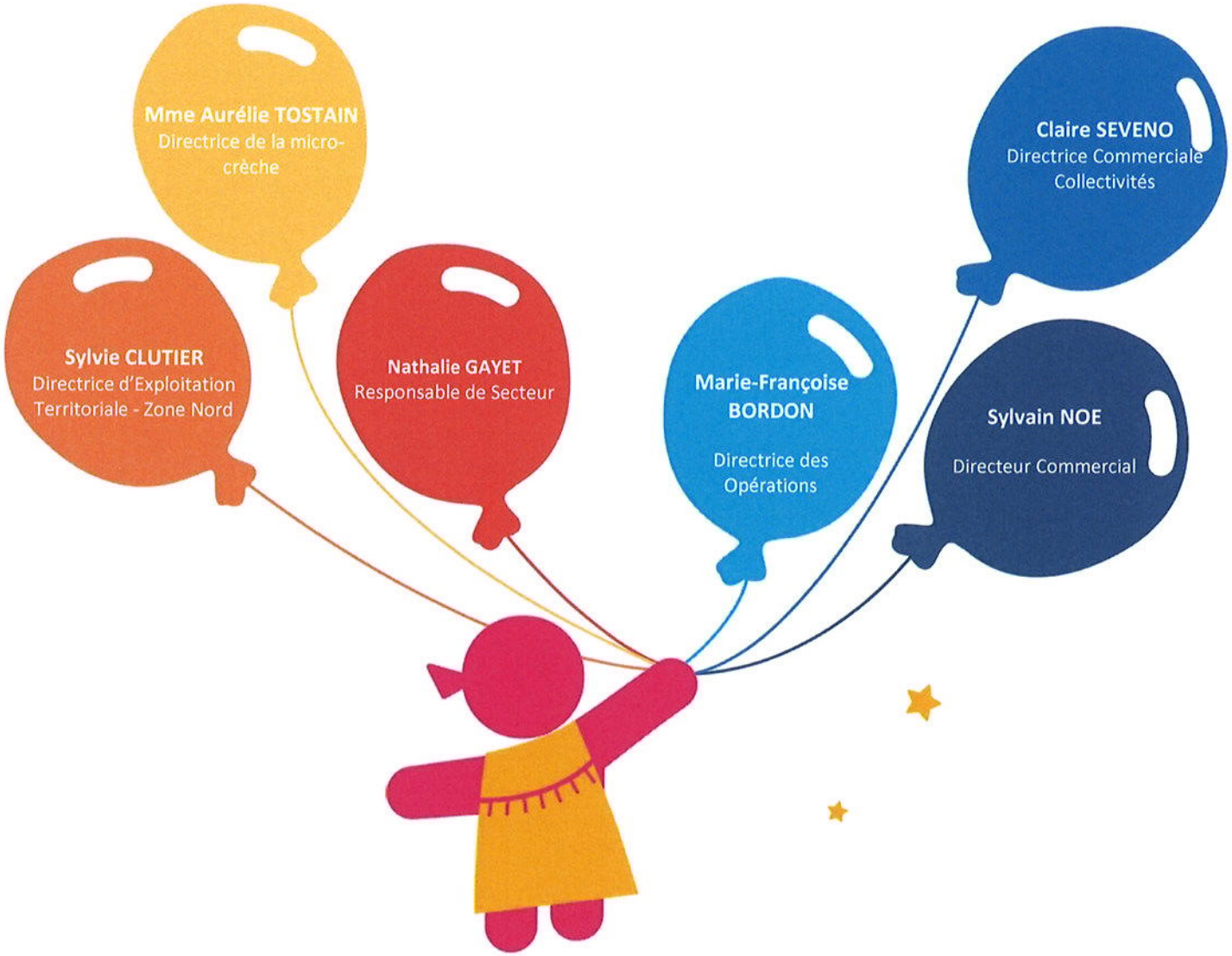

Volet Administratif et Quantitatif

Les chiffres de l'accueil

1. Typologie des Familles

... par nombre d'enfants

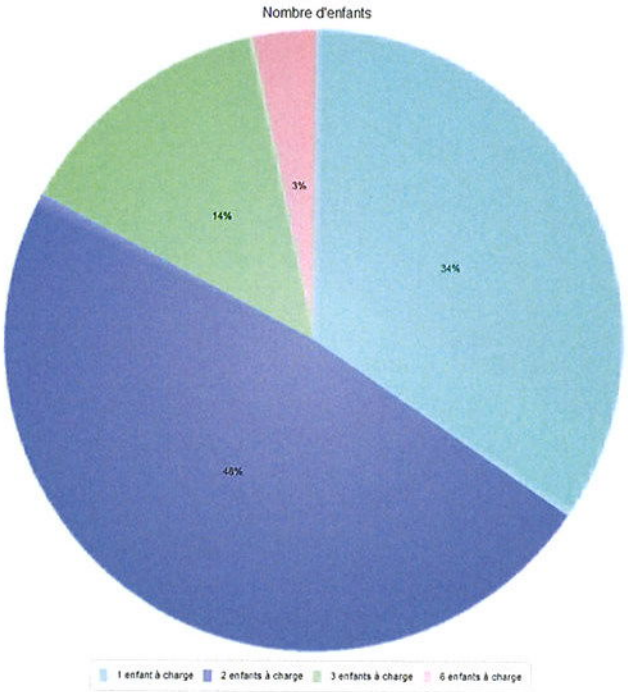

... par participation familiale

En 2017, la participation familiale moyenne est de 1.28 €, pour une facture moyenne de 146,1€.

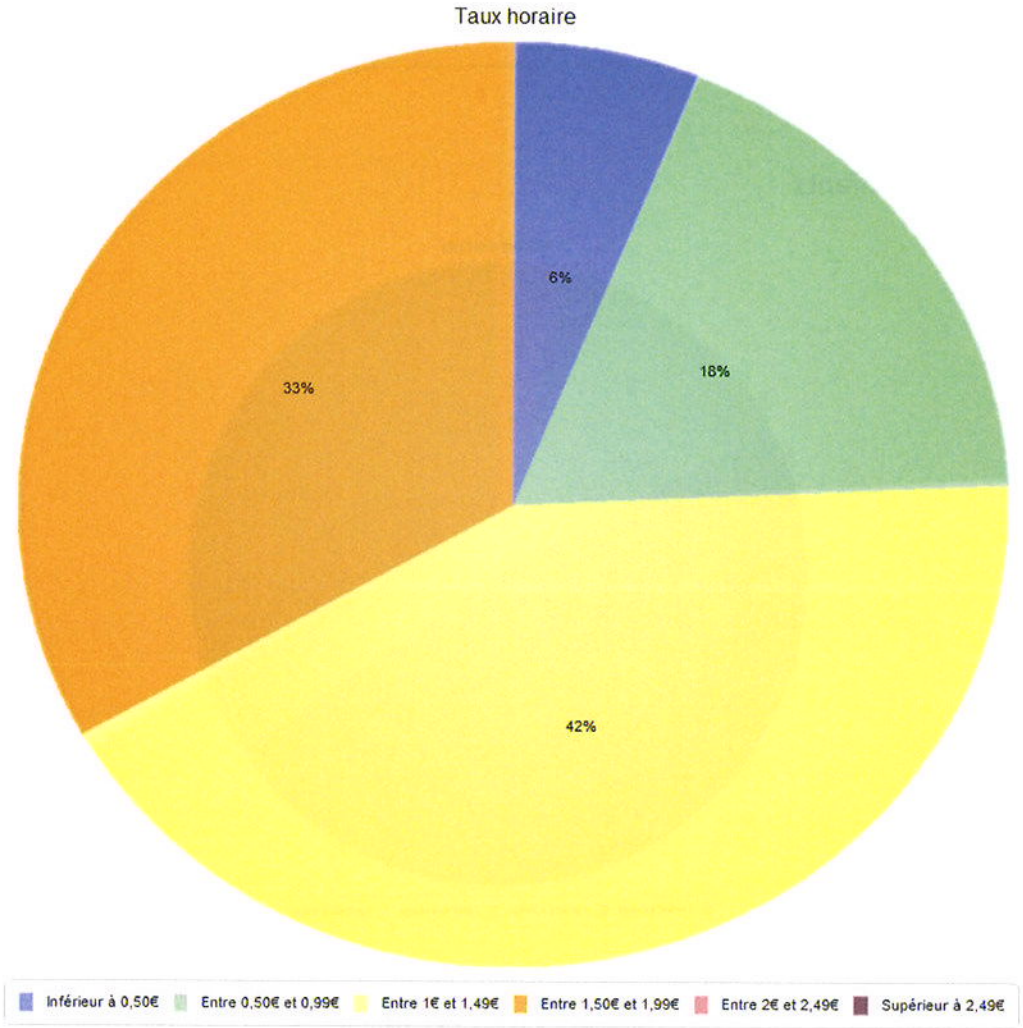

2. Enfants et familles accueillies

En 2017, la crèche a accueilli 33 enfants de 29 familles.

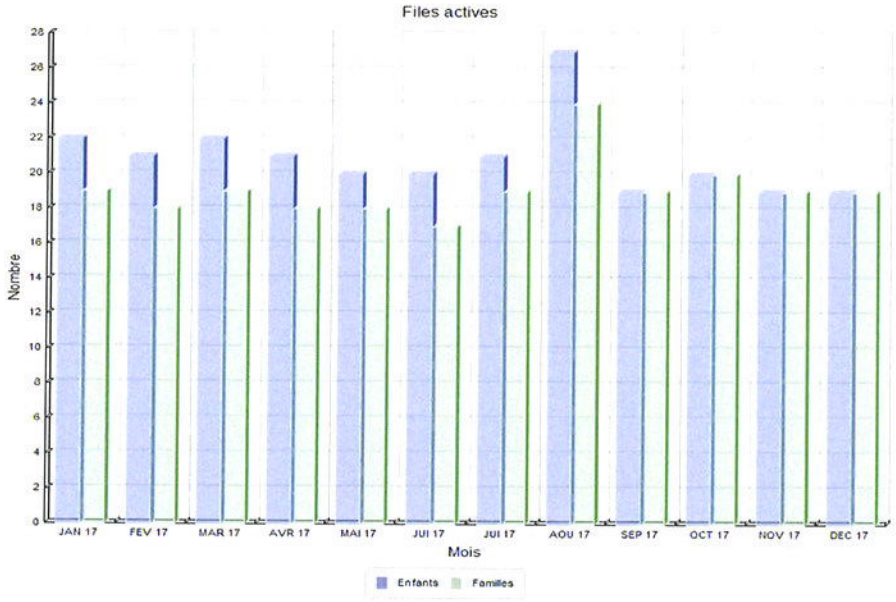

Les relations avec la collectivité

Il existe entre la communauté de communes Loches Sud Touraine et la micro-crèche des contacts réguliers. C'est le cas par exemple lors de certaines demandes de travaux, également lors de point d'étapes ou de comité de suivi de l'activité

D'autre part, la directrice de la Micro-Crèche Rase Moquette et la responsable du RAMEP (relais assistants maternels enfants parents) travaillent ensemble plusieurs fois dans l'année autour d'ateliers communs. Dans ce cadre, des rencontres régulières entre l'animatrice du RAMEP et la directrice de la micro-crèche Rase Moquette s'organisent afin de mettre au point les animations à venir durant l'année. La dernière en date a eu lieu le 19/09/2017.

L'activité

1.L'occupation de la crèche

Les données d'activité de la crèche sont les suivantes :

	Occupation annuelle	Occupation moyenne mensuelle	Taux d'occupation
Réel(le)	21 785,10	1 815,43	82,01 %
Facturé(e)	25 311,50	2301,05	95,28%

Cet écart s'explique par le lissage des factures permettant ainsi aux parents d'anticiper le coût mensuel de l'accueil de leur enfant en crèche.

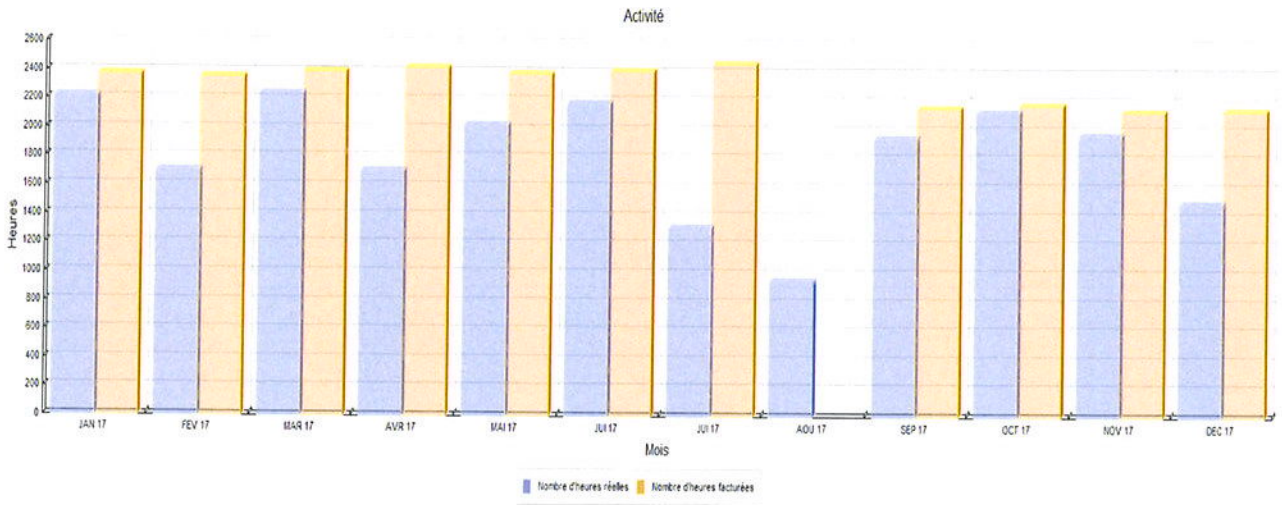

Les données transmises sont conformes à la lettre Circulaire CNAF PSU du n° 2014–009 du 26 mars 2014 : « Chaque demi-heure commencée est comptabilisée tant du côté des heures réalisées que du côté des heures facturées. »

1. Répartition des contrats d'accueil

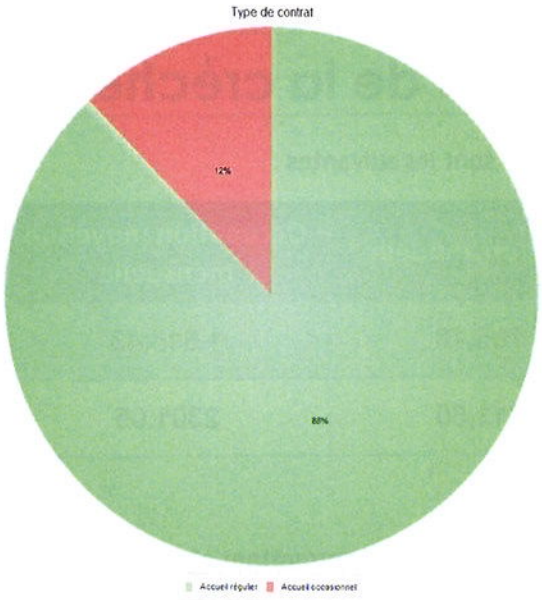

Les éléments financiers

Déclaration réelle 2017

Équipement EAJE : Ets Acc Col Rase Moquette

➢ Données financières déclarées

Charges			Produits		
60	Achats	16 029,53	70623	Prestation de Service reçue de la Caf	94 430,94
61	Services extérieurs	70 597,48	70624	Fonds d'accompagnement Caf	0,00
62	Autres services extérieurs	1 345,86	70641	Participations familiales déductibles de la PS	33 236,79
63A	Impôts et taxes liés aux frais de personnel	5 244,72	70642	Participations familiales (ou participation des usagers) non déductibles de la PS	0,00
63B	Autres impôts et taxes	2 444,37	708	Produit des activités annexes	9 238,75
64	Frais de personnel	82 675,03	741	Subventions et prestations de service versées par l'Etat	0,00
			742	Subventions et prestations de services régionales	0,00
			743	Subventions et prestations de services départementales	0,00
			744	Subventions et prestations de services communales	73 189,56
			7451	Subventions d'exploitation et prestations de services versées par des organismes nationaux (dont PS MSA, SNCF)	0,00
			7452	Subventions d'exploitation CAF	0,00
			746	Subventions et prestations de services des EPCI (intercommunalité)	0,00
			747	Subventions et prestations de services versées par une entreprise	0,00
			748	Subventions et prestations de services versées par une autre entité publique	0,00

Déclaration réelle 2017

Charges			Produits		
65	Autres charges de gestion courante	0,00	75	Autres produits de gestion courante	0,00
66	Charges financières	144,80	76	Produits financiers	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	77	Produits exceptionnels	0,00
68	Dotations aux amortissements, Dépréciations et Provisions	99,84	78	Reprise sur amortissement, Dépréciations et Provisions	0,00
69	Impôts sur les bénéfices	11 030,04	79	Transfert de charges	0,00
	Total charges	189 611,67		Total produits	210 096,04
86	Contributions volontaires	0,00	87	Contrepartie des contributions volontaires	0,00
CC	Total charges et contributions volontaires	189 611,67	PC	Total produits et contrepartie des contributions volontaires	210 096,04

Emplacement réservé à la Caf

DECLPART 26032018 104417

PRECISIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Vous trouverez ci-dessous les explications du compte de résultat 2017, détaillant les comptes de charges (classe 6) et les comptes de produits (classe 7) pour la mirco-crèche Rase Moquette à Manthelan.

Principe, règles et méthodes comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur.

L'application des conventions générales s'est faite dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

1/ Comptes de la classe 6 - Comptes de charges

60 Poste Achats

Ce poste comprend toutes les fournitures nécessaires à l'accueil du jeune enfant et au fonctionnement de la structure tels que détaillés ci-après :

- **alimentation** (9080€) : ce poste intègre le cout des repas du midi et des gouters pour les enfants fournis par le prestataire Ansamble Restauration, avec 20% de bio. Il comprend également le lait pour les plus petits.
- **Couches** (853€) : le nombre moyen de couches utilisées est de 3 par enfant et par jour ; La Maison Bleue a établi un contrat cadre avec le fournisseur Celluloses de Brocéliande
- **linge** (657€): il s'agit du linge pour les enfants (serviettes, turbulettes, bavoirs...) et du personnel (tenues de travail) et les surchaussures.
- **produits pharmaceutiques, petit matériel de puériculture et hygiène** (51€) : ce sont les médicaments de la trousse d'urgence, le sérum physiologique, les savons doux, les compresses stériles, les thermomètres ;
- **produits d'entretien** (556€): ce sont les produits de nettoyage verts éco-labellisés pour l'entretien de la structure ;
- **matériel pédagogique** (669€): **il s'agit des** renouvellements du matériel pédagogique non amortissable (achat de jeux et jouets, matériel de peinture, tabliers des enfants, livres...) ;
- **petit équipement** (649€): ce poste comprend le renouvellement du petit matériel défectueux (ex : pèse bébé, petite vaisselle...) ;
- **fluides** (3514€)

61 Poste Services extérieurs

Ce poste est décomposé comme suit :

- **Loyer** (9400€)
- **entretien des locaux** (4150€): il s'agit des contrats de maintenance ainsi que les réparations nécessaires à l'entretien de la micro crèche ;
- **logiciels et informatique** (1672€): ce poste correspond aux frais liés aux licences informatiques (notamment notre logiciel de gestion Hoptis) et aux frais engagés auprès de nos prestataires informatiques externes ;
- **vacations du médecin et psychologue :** 2500€
- **formation** : 2565€
- **intervenants extérieurs** (ateliers auprès des enfants, spectacles de fin d'année...): 1000€
- Les **frais de comptabilité** : 2850€
- Les **frais des services supports** du siège de La Maison Bleue : ils sont la garantie de la qualité de service mise en place au sein de la crèche. Ils prennent en compte le financement de tous les services supports en charge du bon fonctionnement de la structure (RH, comptabilité, suivi des budgets de fonctionnement...), et notamment, la rémunération et les frais suivants :
  - La responsable d'exploitation de secteur (Mme Gayet) : elle supervise la structure et accompagne l'équipe dans la déclinaison du projet pédagogique. Elle accompagne aussi la directrice sur les aspects administratifs, budgétaires et assure el lien avec la collectivité (participe aux comités techniques, prépare le reporting trimestriels...) (30%) soit 13938€
  - La responsable commerciale qui assure le suivi du partenariat (15%) soit 6969€
  - La gestion administrative et financière de la crèche (facturation, comptabilité, CAC...) (10%) soit 4646€
  - Le financement de tous les services supports en charge du bon fonctionnement de votre nouvelle structure (opérations, RH, comptabilité, suivi des budgets de fonctionnement) (35%) soit 16261€
  - Le suivi technique du bâtiment par notre direction immobilière (entretien et maintenance) (10%) soit 4646€

62 Poste Autres services extérieurs

Ce poste comprend :

- **les télécoms et frais postaux** (846€)
- **les frais d'analyses de laboratoire** pour le contrôle bactériologique des repas, de la qualité de l'eau ou des surfaces (500€)

63 A Poste Impôts et taxes liés aux frais de personnel

Ce poste comprend :

- la taxe sur les salaires (3005€)

- la Contribution à la formation professionnelle continue (2240€)

63 B Poste Autres impôts et taxes

Ce poste inclut la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) : 2444€

64 Frais de personnel

Ce poste est composé de :

- **Salaires bruts** (72785€) : ce poste correspond aux salaires bruts des professionnels de la crèche.
- **Charges patronales** (14985€)
- **CICE** (5095€)

66 Charges financières

Il s'agit des frais de gestion du compte bancaire de la crèche perçus par la banque.

68 Dotations aux amortissements

Il s'agit de l'amortissement de mobiliers et matériels chez Wesco permettant la mise en place du projet pédagogique.

69 Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices est forfaitairement appliqué au résultat à hauteur du taux en vigueur (avant intégration fiscale).

2/ Compte de la classe 7- Compte de produits

Les recettes de la micro crèche sont décomposée de façon suivante :

- Prestation de Service Unique versée par la Caf : 94 431€
- Participations familiales calculées selon le barème Cnaf : 33 237€

- Produits des activités annexes : 9239€ (il s'agit de régulations de produits MSA de l'année 2016)
- Participation de la collectivité au titre du contrat de DSP : 73189€. Il s'agit de la contribution définie lors de l'appel d'offres.

La démarche Qualité La Maison Bleue

1. Définition de la démarche Qualité

La **démarche Qualité** de La Maison Bleue est un **projet d'entreprise** qui s'appuie sur **l'ensemble des fonctions de l'entreprise, siège et crèches** (sites) pour :

- Proposer les meilleurs services ou prestations à nos clients (parents et collectivité)
- Améliorer la satisfaction de nos clients (parents et collectivité)
- Accompagner nos salariés

Moyens mis en place pour garantir l'efficacité de la démarche

Pour y parvenir, La Maison Bleue a structuré sa démarche en créant une fonction de Responsable Qualité chargée de mettre en place les **outils** et **process** permettant de :

- Répondre aux attentes des clients et aux évolutions réglementaires
- Animer le déploiement des outils sur l'ensemble des sites

Ces process et outils sont réunis dans les **books qualité**. Ils apportent les instructions nécessaires aux collaborateurs des crèches et du siège pour accomplir leurs missions dans le respect du projet éducatif La Maison Bleue et les règles d'organisation. Ils portent sur les thèmes de la **pédagogie**, la **sécurité**, **l'accueil des enfants**, la **gestion des ressources humaines, les fonctions opérationnelles, logistiques** et **financières** et le suivi de leur bonne application.

La méthodologie retenue pour animer cette démarche est celle de **l'amélioration continue**. Elle consiste en un effort permanent pour améliorer les prestations et les processus.

Schéma de l'amélioration continue de la démarche qualité

L'amélioration continue La Maison Bleue est basée sur le concept de la **roue de Deming** dont les étapes peuvent être traduites comme suit :

- **PLANIFIER** : Fixer des objectifs lors de la rédaction des procédures (délais à respecter...)
- **DEVELOPPER** : Appliquer les procédures et utiliser les outils qualité
- **CONTROLER** : Auditer le respect des procédures, mesurer, suivre les indicateurs
- **AJUSTER** : Rappeler les règles définies, former, mettre à jour les process et outils qualité pour atteindre les objectifs

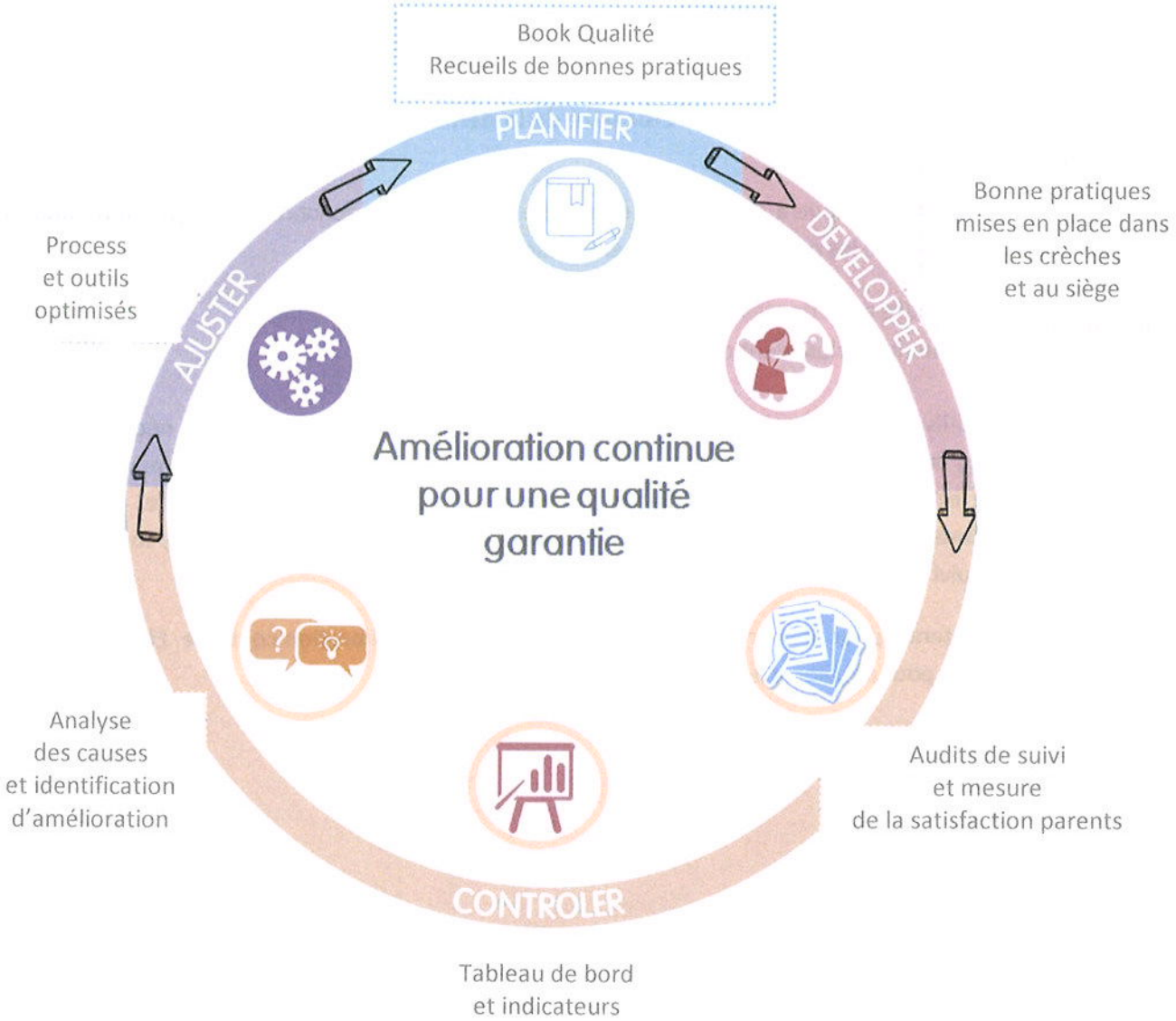

2. Satisfaction des parents

L'enquête de satisfaction est l'occasion de s'assurer de la satisfaction des parents et de faire évoluer notre prestation si nécessaire.
Des graphes ont mis en image les réponses des parents à chaque item. Ils ont été affichés sur les panneaux d'information de la crèche.

La Maison Bleue s'est fixée un taux de satisfaction de 95%. Cet objectif est atteint. Le taux de 40% de retour des questionnaires est satisfaisant, même s'il peut encore être amélioré. Nous accentuerons la communication en direction des familles en amont du questionnaire 2018.

100% des parents **satisfaits et très satisfaits** de la gestion de la crèche	Taux de réponses des questionnaires

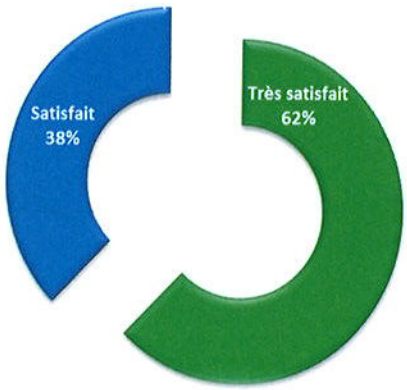

40%

Le détail des réponses des parents aux différentes questions est présenté en annexe.

3. Audits de crèche

Dans le cadre de sa politique d'amélioration continue de la qualité du fonctionnement des crèches, La Maison Bleue s'est dotée d'un **pôle Qualité** qui travaille en étroite collaboration avec tous les services, et plus particulièrement le service des **Opérations** et le service **Petite Enfance**.

C'est ainsi que différents outils ont été développés pour accompagner la Directrice de crèche dans ses missions quotidiennes, et la responsable de secteur dans ses missions d'encadrement et de contrôle du bon fonctionnement des crèches. La Référente Pédagogique dispose elle aussi d'outils adaptés visant à accompagner la crèche et sa responsable de secteur dans la mise en œuvre du projet éducatif de La Maison Bleue et le développement de son projet pédagogique.

Ce travail d'accompagnement et de contrôle est acté par des audits réalisés tant par la directrice, la responsable de secteur, la référente pédagogique sous la supervision de la responsable Qualité. Un compte-rendu est établi au terme de chaque visite. Les préconisations émises sont ajoutées au plan d'actions de la Directrice. Leur réalisation est ensuite contrôlée par la responsable de secteur et le cas échéant, les procédures sont enrichies.

Dans l'année, la responsable de secteur est venue mener un audit pédagogique à la micro-crèche le 28/09/17. La référente pédagogique, quant à elle, est venue le 24/10/17.

Un audit de fonctionnement a également été élaboré par la responsable de secteur en concertation avec la directrice. Il a été travaillé et a fait l'objet d'un plan d'action le 30/08/2017.

Le personnel

Cette année a été marquée par les événements suivants :

- Modification dans l'organisation du temps de travail de la directrice : elle est dorénavant présente 2 jours/semaine (mercredi et jeudi) afin d'assurer aussi la direction de la Micro-Crèche de Sepmes.
- Congé parental à temps partiel d'une des professionnelles nécessitant un recrutement.
- Tous ces éléments ont engendré une nouvelle organisation de l'équipe, une modification dans les plannings de travail de chacune et l'arrivée d'une nouvelle auxiliaire petite enfance afin de continuer à assurer une prise en charge de qualité.

1. La composition de l'équipe au 31 décembre 2017

N°	Fonction	E.T.P.	Diplôme	Observations
	Médecin		Médecin	Tous les 2 mois
	Psychologue		Psychologue	Tous les 2 mois
1	Responsable	0.46	EJE	
2	Auxiliaire petite enfance	0	CAP PE	En congé maladie puis maternité
3	Auxiliaire petite enfance	1	CAP PE	
4	Auxiliaire petite enfance	0.5	CAP PE	Congé parental temps partiel
5	Auxiliaire petite enfance	1	Assistante maternelle agrée	CDD de remplacement congé maternité de Mme Coulon
6	Auxiliaire petite enfance	0.8	CAP PE	

2. Plan de formation

L'une des forces du groupe La Maison Bleue réside dans le catalogue de formations proposées à toutes les équipes de La Maison Bleue. Ainsi les professionnels ont la possibilité de renforcer leurs compétences.

La Maison Bleue dispose de deux structures :

- **L'école d'Auxiliaires de Puériculture La Maison Bleue-Ifac**, accessible sur concours et délivrant un diplôme d'Etat.
- **Le Centre de formation La Maison Bleue**, agréé depuis 2014, proposant aux collaborateurs La Maison Bleue et aux professionnels Petite Enfance appartenant à des structures partenaires, un catalogue de formations diversifiées.

Forte de son partenariat avec ces deux structures, La Maison Bleue attire de nouveaux talents dans les métiers de la Petite Enfance et participe à l'amélioration continue des pratiques professionnelles.

Actions de formations conduites en 2017

Formations	Date	Noms des participants	Fonction	Nombre d'heures de formation
Fondamentaux de l'accueil	24/06/2017	DAVID Elodie et TOSTAIN Aurélie	Auxiliaire de crèche et responsable	14
Intégration directrice	12/06/17 au 16/06/2017	TOSTAIN Aurélie	responsable	35
Gestes urgence	01/06/2016	SOURISSEAU Julie	Auxiliaire de crèche	7
Entretien Individuel	10/10/2017	TOSTAIN Aurélie	Responsable	7
Total				**63**

3. Stagiaires accueillis

Stagiaire	Age	Ecole / Institut	Période de stage	Diplôme préparé
OLB j	19	MFR Lochois	Du 13/06/2016 au 03/03/2017 (alternance)	CAP petite enfance
BEG l	18	MFR Bourgueil	Du 23/03/17 au 05/05/2017 (alternance)	CAPA SAPVER
LAL a	49	AFEC	Du 06/02/17 au 10/02/2017	Assistante de vie aux familles
GUI m	20	CFA blois	Du 06/03/17 au 10/03/2017	CAP petite enfance
MOR e	28	Greta	Du 20/11/2017 au 01/12/2017	CAP petite enfance

Volet Accueil des Familles

L'inscription

La procédure d'attribution

Les familles ont la possibilité de se rendre directement sur le site de La Maison Bleue pour formuler leur demande de pré – inscription. La directrice les recontacte par la suite afin de convenir d'un entretien où le règlement de fonctionnement de la structure leur est présenté dans les grandes lignes. Ils rencontrent également les membres de l'équipe et prennent connaissance des locaux. Ils peuvent également contacter directement la structure via sa directrice pour convenir d'un premier rendez-vous.

La directrice tout au long de l'année traite l'ensemble des demandes et attribue les places en fonction des besoins formulés par les familles, du lieu de résidence (Communauté de communes ou Hors Communauté de Communes) et des possibilités d'accueil de la structure.

Suite au regroupement de Territoires, les nouveaux élus de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine ont souhaité un renforcement des liens avec les RAMEP afin que ceux-ci deviennent la porte d'entrée unique des familles. Mme Bueau-Lelièvre étant notre relais, des réunions mensuelles ont été instaurées, dans l'attente de la future organisation autour de commission d'attribution, afin de lui communiquer, entre autre, les demandes des familles, ainsi que celles qui n'auraient pas pu avoir de suite favorable en raison d'un manque de place.

Le rendez-vous administratif

La Directrice propose un rendez-vous, en présence de l'enfant.
Cette rencontre permet de constituer le dossier administratif de l'enfant (autorisations, contrat d'accueil).
Lors de ce rendez-vous, le règlement de fonctionnement de la crèche est expliqué en détail.
Le recueil des habitudes de vie de l'enfant à la maison est présenté.
C'est l'occasion d'échanges autour des besoins des parents, de leurs attentes, qui favoriseront l'instauration d'une relation de confiance.
Au terme de ce rendez-vous, les parents reçoivent *le petit livre bleu* qui est la synthèse de l'accueil de l'enfant au quotidien.

La visite des locaux

La Directrice présente la structure et les professionnelles. Elle décline les grands axes du projet pédagogique.
Durant cet échange, les parents peuvent exprimer leur ressenti. Ils peuvent notamment évoquer la question de la séparation, la présence des autres enfants, les habitudes de leur enfant, etc.

La vie des parents à la crèche

La Maison Bleue donne une **place centrale aux parents** dans la mise en œuvre du projet pédagogique de la crèche. En valorisant les activités et les ateliers mis en œuvre, elle souhaite leur faire partager les moments que vit leur enfant.

1. La Clef des Parents

Le Café Parents

Suite à la réunion réunissant des familles de la micro-crèche le 04/10/17, un goûter parents a été organisé. Il a été l'occasion de clôturer ce moment d'informations par un évènement convivial entre adultes. C'est l'occasion pour les familles de se rencontrer et de prendre du temps pour échanger autour d'un jus de fruit et de gâteaux pour mieux se connaître, approfondir les discussions du quotidien.

La Gazette

La gazette est le journal trimestriel de la crèche reprenant ce qu'il se passe dans l'établissement pour les enfants à travers des photos, des comptines ou petites descriptions des activités. Elle est réalisée par les professionnels pour les familles. A la Micro-Crèche, elle se nomme « RaZ Gazette » et elle est très attendue par les parents qui ont l'occasion de vivre les évènements de la structure au plus près. Ils s'aperçoivent également de l'évolution de leur enfant et, pour certains, elle est un souvenir pour l'enfant une fois qu'il aura quitté la crèche.

2. Le Festival des Parents

Les Festival des Parents a lieu chaque année la dernière semaine de juin. C'est un évènement national de La Maison Bleue organisé par la crèche. Il a pour objectif de faire vivre pleinement aux parents la vie de la crèche. Les professionnels proposent aux familles de venir animer un atelier de leur choix durant cette semaine. Cette année, la Micro-Crèche a reçu un parent à chaque atelier présenté. Un planning d'ateliers a été mis en place pour l'occasion pour que les familles puissent s'inscrire. Chacun a pris plaisir à participer aux ateliers proposés et ce fut une semaine très agréable.

3. La communication

La communication entre la famille et la professionnelle

Chaque jour, le personnel informe les parents en fin de journée de la vie de leur enfant à la crèche par le biais des transmissions orales (des auxiliaires, des éducatrices, de la référente de l'enfant), écrites (fiches de rythme essentiellement pour les bébés) .

En complément, différents temps d'échange ont été organisés au sein de la micro-crèche :

- Une réunion de rentrée le 04/10/2017. Lors de cette réunion, l'ensemble de l'équipe était présente pour échanger avec les familles sur les ateliers proposés aux enfants, les projets mis en place mais aussi de manière plus globale sur le fonctionnement de la micro-crèche au quotidien.

La communication entre la crèche et toutes les familles

Les panneaux d'information

La crèche est équipée de panneaux d'affichage dans le SAS d'entrée
Sur ce panneau sont inscrites toutes les informations utiles pour les parents.
On y trouve notamment :

- Le règlement de fonctionnement
- Le projet éducatif
- Les menus de la semaine
- L'organigramme de la crèche
- D'autres informations utiles

La communication entre la crèche et les familles : Le Portail Famille

Grâce à l'outil **Portail Famille** développé par La Maison Bleue, les parents peuvent participer à la vie de la crèche en consultant des publications rédigées par la directrice, comme les **actualités de leur crèche** (annonces des évènements : Festival des Parents, Café parents, animation d'atelier des enfants...), **des photos et vidéos des activités passées** pour les revivre avec leur enfant de retour à la maison !

La Maison Bleue y accompagne également les parents par la diffusion d'articles issus de son expertise pédagogique.
Les parents y retrouvent les **coordonnées de la crèche**, une **plateforme pour poser des questions** à la direction ou aux professionnelles ou prévenir d'un retard...
En outre, cet outil permet de **réserver des heures d'accueil complémentaire** : 9 familles ont pu bénéficier de ce dispositif à rase Moquette
Le **Portail Famille** est accessible depuis tablette ou smartphone.

En bref, un outil pratique pour des parents toujours plus informés !

4. La participation des familles

Le parent, premier éducateur de son enfant

Les parents restent les premiers éducateurs de leurs enfants, l'équipe compte sur eux pour :

- Transmettre les informations qui aideront les adultes vers une meilleure connaissance et un meilleur accompagnement de leur enfant
- Participer à la vie de la crèche (accompagnement pour sorties, animations diverses, festivités), les solliciter pour leurs compétences
- Apporter des suggestions sur l'organisation au quotidien, au cours de réunions organisées dans chaque service
- Mettre en place une co-organisation pour certaines activités : bibliothèque, ludothèque

Ce dialogue entre parents et professionnels nous permet d'avancer ensemble, d'affiner et d'adapter notre projet pédagogique et de réajuster si besoin nos pratiques.

La crèche : le soutien à la parentalité

Une demande d'écoute et de reconnaissance émane d'un certain nombre de parents, fondée sans doute sur le besoin de retrouver des points de repères, de redonner sens à la relation éducative, mais aussi sur la nécessité de recouvrer des capacités d'agir et d'être reconnus par l'institution dans une démarche participante.

Dans une logique d'appui, de soutien et de partage, nous proposons aux parents l'écoute bienveillante de l'équipe :

- Celle de la *directrice* au cours de rencontres informelles ou d'entretiens si besoin.
- Celle du *médecin* qui, outre les consultations systématiques auxquelles les parents peuvent assister, pourra être sollicité pour des conseils.
- Celle des *auxiliaires, des éducatrices*, qui sont les premières dépositaires de la parole des parents.

En développant les rencontres avec les parents, le psychologue favorise l'expression des sentiments éprouvés liés à la naissance d'un enfant, à la séparation lors de l'entrée de l'enfant à la crèche ou autre, aux angoisses suscitées par l'enfant qui grandit (aussi lors de Café des parents).

De plus, il aide les parents à établir un lien de confiance avec le personnel, évitant que l'enfant puisse être l'enjeu de conflits qui pourraient s'avérer préjudiciables à son développement.

Volet Accueil des enfants

L'accueil

1. La semaine d'accueil (l'adaptation)

La semaine d'accueil, c'est le temps nécessaire à l'enfant et sa famille pour faire connaissance, échanger et créer des liens avec les professionnels. Ce moment privilégié favorise le climat de confiance.

Nombre d'enfants accueillis sur l'année

Nombre d'entrées par trimestre

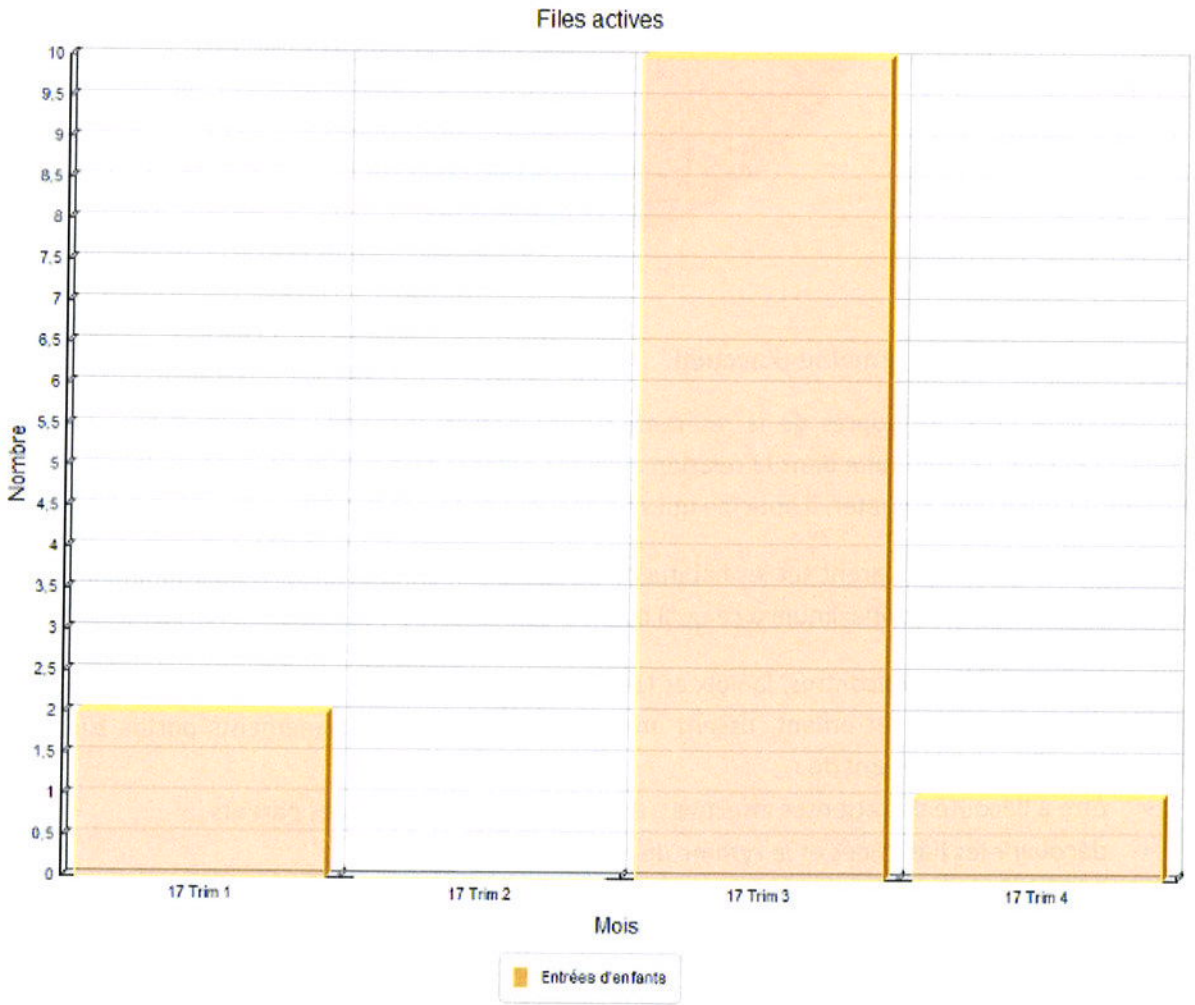

Enfants nouvellement accueillis par tranche d'âge au 31 décembre

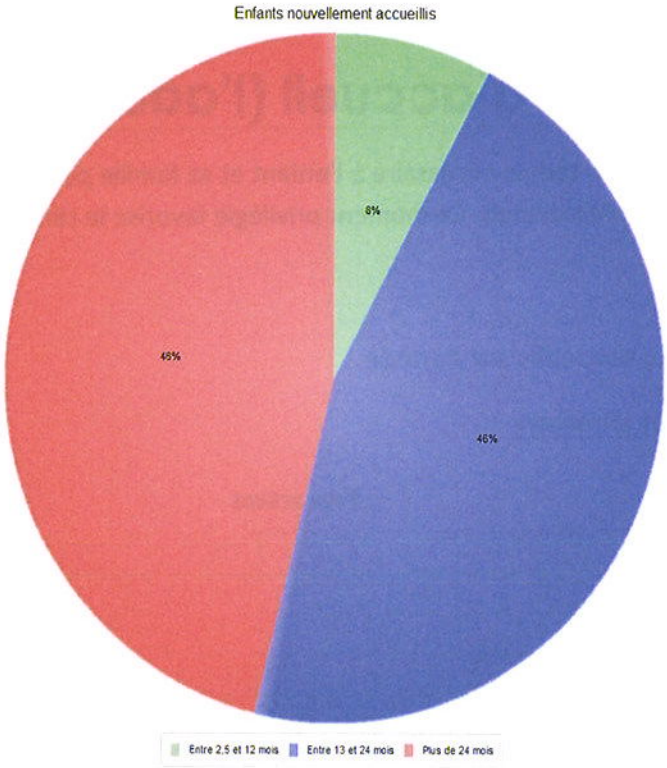

Organisation de cette semaine d'accueil

Chaque parent se présente auprès de la référente : c'est la professionnelle qui va favoriser la sécurité affective de l'enfant, la continuité dans la relation avec ses parents en privilégiant un accueil individualisé ; l'enfant sait sur qui il peut compter, il anticipe qui va s'occuper de lui en priorité.

La référente échange avec le parent sur les habitudes de vie de son enfant (tétée, repas, sommeil, jeu, etc.) afin d'essayer de s'adapter au maximum à ce qu'il connaît déjà.

Ainsi, durant les premières rencontres, la voix et les gestes de la référente se mêlent à ceux du parent et, ensemble, référente, parent et enfant, tissent un premier lien. Les renseignements portés sur la fiche d'« habitudes de vie » permettent de :

- être à l'écoute des attentes affectives, éducatives et culturelles des parents
- découvrir les habitudes et le rythme de vie de l'enfant
- tracer les premiers temps du parcours de l'enfant en crèche

Pendant ces échanges, l'enfant peut commencer à explorer les espaces de vie.

Déroulé de la semaine d'accueil

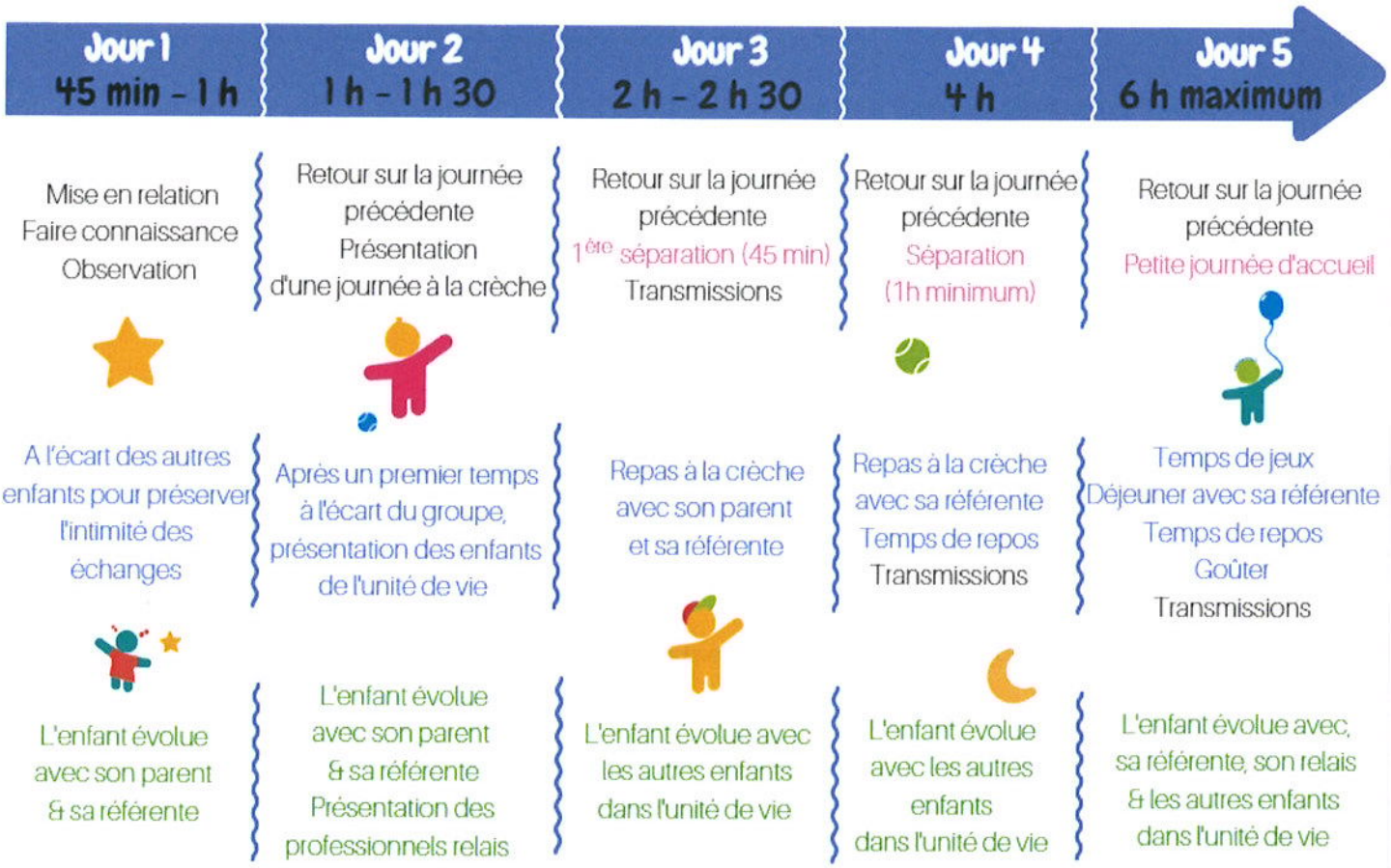

2. L'accueil des enfants en situation d'urgence

Cet accueil s'adresse à des parents qui, dans des situations particulières et imprévues, ne peuvent assurer provisoirement la garde de leur enfant : problème de santé, changement inopiné dans l'organisation du travail, problème de précarité psychosociale. Ces situations, qui compromettent la sécurité de l'enfant, rendent nécessaires son accueil en urgence dans l'intérêt de celui-ci et de ses parents.

En 2017, nous n'avons pas accueilli d'enfants en situation d'urgence.

3. L'accueil des enfants en situation de handicap

3.1 Les dispositions mises en place pour l'enfant

Un accueil ouvert aux enfants porteurs de handicap

L'accueil collectif est un moyen d'accompagner des parents et de sociabiliser des enfants se sentant isolés du fait d'un handicap ou d'une maladie. La vie de la crèche est alors orchestrée de façon à accueillir ces familles dans les meilleures conditions. Nous leur accordons une importance particulière, conscients que la crèche peut être une chance supplémentaire pour leur enfant de s'épanouir et bien grandir.

Préalablement à l'accueil de ces enfants, La Maison Bleue dispose de :

- Une équipe pluridisciplinaire formée pour **apporter le soutien adéquat à ces familles**
- Un projet pédagogique adapté à l'accueil et l'**épanouissement des enfants porteurs de handicap**

Un projet pédagogique ouvert à l'accueil d'enfants porteurs de handicap

Notre projet pédagogique est adapté à l'accompagnement de l'enfant en situation de handicap. Il faut que son handicap soit compatible avec la vie en collectivité et que l'équipe soit en capacité de l'accueillir dans des conditions optimales. L'accueil est validé par le médecin de la crèche avec le concours du médecin traitant de l'enfant, et éventuellement des spécialistes qui le suivent (kinésithérapeutes, ergothérapeutes...)

L'accueil de l'enfant porteur de handicap en crèche

L'accueil de l'enfant porteur de handicap en crèche permet de :

- **Mobiliser** ses potentialités, accéder à une autonomie à travers la découverte de ses capacités, développer ses compétences, sa confiance en lui
- **S'enrichir mutuellement** au contact d'autres enfants et adultes
- Permettre à chaque enfant de découvrir **la différence**

La Maison Bleue a pour souci de **ne pas enfermer l'enfant dans son handicap.** Nos professionnels lui reconnaissent les mêmes désirs et les mêmes besoins qu'aux autres, même s'ils s'expriment de façon différente.

Le projet d'accueil individualisé (PAI) : permettre l'éveil de chacun

Un PAI est mis en place dès que l'accueil d'un enfant nécessite des aménagements spécifiques. Pour les enfants porteurs de handicap, il est établi avec la famille et les professionnels qui accompagnent l'enfant au quotidien. Il précise :

- Les signes ou symptômes à repérer
- Les mesures à prendre (réorganiser les espaces, faciliter l'intervention des différents services spécialisés, affecter du personnel supplémentaire, etc.)
- Les modalités d'intervention médicales, thérapeutiques
- Les régimes alimentaires, les dispenses d'activités, les aménagements d'horaires.
- Les partenaires engagés (équipes, spécialistes, etc.) et le rôle de chacun

Le **service Qualité** de La Maison Bleue met à disposition dans son fonds documentaire une fiche technique portant sur le PAI. Une fois remplie, elle est envoyée aux professionnels de santé et validée par le médecin de crèche.

Des réunions de concertation et de synthèse avec les intervenants spécialisés (CMP, Centre de soins, Sessad, etc.) sont régulièrement organisées de manière à évaluer et à réajuster le PAI au regard de l'évolution de l'enfant.

3.2 Les dispositions mises en place pour le personnel

Un soutien pour le personnel de crèche

Le handicap peut générer un sentiment d'impuissance et d'anxiété chez les professionnels. Nous tenons donc à les préparer psychologiquement pour qu'ils puissent accompagner l'enfant porteur de handicap avec professionnalisme.

Le personnel de la crèche bénéficie

- D'une **formation adaptée**
- D'un **soutien personnalisé et continu** de la part de l'équipe d'encadrement et du psychologue de la crèche

Suivi du pôle qualité améliorant la prise en charge des enfants porteurs de handicap

Le **service Qualité** de La Maison Bleue élabore chaque année une **« enquête PAI handicap »** qui recense les différents handicaps rencontrés dans l'ensemble de nos crèches : handicap moteur, sensoriel ou mental.

L'objectif est de mieux suivre dans le temps les enfants porteurs de handicap et surtout mettre en place des mesures adaptées :

- Le handicap nécessite-t-il un **aménagement spécifique** ?
- Le handicap nécessite-t-il un **surcroît de personnel** ?

En 2017, aucun enfant n'a fait l'objet d'un PAI et 1 enfant présentant un handicap d'ordre moteur a été accueilli. Il s'agissait d'une petite fille pour qui une notification MDPH avait été établie suite à un retard moteur et langagier. Sa vie à la crèche n'était pas impactée ; Elle avait simplement besoin de plus d'attention de notre part à certains moments de la vie quotidienne (repas, habillage ou déshabillage...)

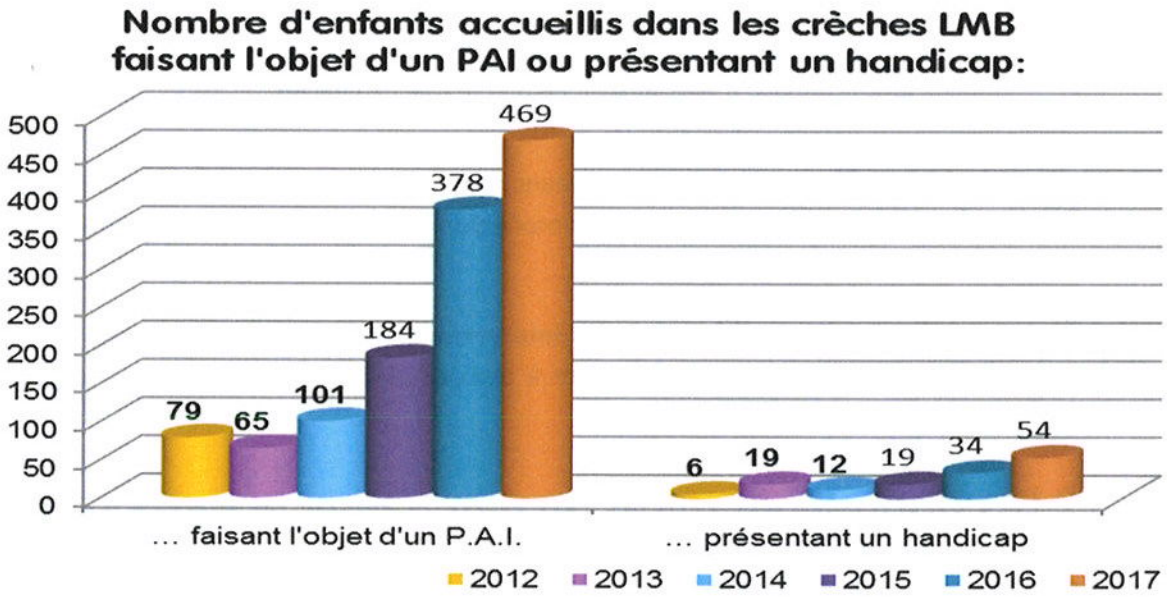

4. L'organisation de l'accueil

L'accueil du matin

- L'accueil du matin est un moment primordial qui détermine en grande partie le déroulement de la journée. Les transmissions (sommeil, repas, traitement éventuel, évènement particulier...) vont permettre la continuité des soins, du maternage, des repères entre la famille et le multi-accueil.

- Les professionnelles se rendent disponibles et accueillantes. Elles doivent pouvoir se positionner pour écouter chaque parent. La professionnelle qui accueille l'enfant s'adresse à lui en le nommant par son prénom et en se mettant à sa hauteur pour lui dire bonjour.

- L'enfant qui le désire garde son doudou lors de son arrivée, c'est lui qui s'en séparera le moment voulu. C'est important de respecter la dimension affective de cet objet qui fait le lien entre la maison et le multi-accueil. Pour cette même raison le doudou reste à disposition à tout moment de la journée.

Les retrouvailles

- Le soir, l'arrivée de sa famille est pour l'enfant un temps chargé d'émotions. Si nécessaire, les professionnelles aideront aussi les parents à gérer ce moment dans le souci de retrouvailles réussies.

- Les professionnelles restituent au mieux le déroulement de la journée de l'enfant afin que les parents se réapproprient ce temps de séparation et puissent partir en toute quiétude.

- Ces temps quotidiens d'échanges renforcent chaque jour la relation de confiance qui s'est instaurée lors de la visite et du premier échange.

Pendant ces temps, la professionnelle accompagne l'enfant et son parent dans ces moments de séparation et de retrouvailles. Elle prend le temps de les rassurer, de mettre des mots sur leurs attitudes et comportements. Ainsi, ces accueils sont l'occasion de soutenir, favoriser, créer ou renforcer la relation entre le parent et son enfant.

Nos outils de prise en charge et de suivi de l'enfant

- L'équipe garde à disposition un classeur de transmission contenant les fiches de suivi quotidiennes de chaque enfant. Individualisé, cet outil leur permet de faire apparaître les transmissions des familles le matin à l'accueil mais aussi les heures de sommeil, les repas, les activités auxquelles l'enfant a participé

Le déroulement de journée

Le temps d'accueil

La professionnelle d'ouverture a installé le lieu d'accueil et se rend disponible pour accueillir chaque enfant et son parent. Elle se tient au sol, auprès des enfants et limite ses déplacements afin de les sécuriser. La salle de vie est équipée chaque jour de plusieurs coins jeux permanents permettant d'offrir une stabilité dans l'accueil proposé aux enfants. L'ensemble des jouets est à disposition dans les étagères : l'enfant est acteur de ses choix. Ce temps est particulièrement dédié aux jeux libres, aux jeux symboliques et/ou à la contemplation.

Le temps des activités et des ateliers

Les enfants sont répartis en 2 petits groupes pour participer à des activités d'éveil, encadrées par un adulte.

Un groupe occupera la première salle de vie, autour des tables, pour activités de motricité fine : enfilage de perles, abaques, encastrements, jeux éducatifs, modelage et de graphisme (dessins/ collage/ gommettes/ peinture....).

Un autre groupe occupera la deuxième salle pour des ateliers privilégiant la motricité globale : éveil corporel, parcours de motricité, manipulation de sable-semoule-papier-bouchons..., manipulation d'instruments de musique, jeux d'eau, jeux de ballons....

Les enfants sont éventuellement amenés à participer aux deux ateliers en alternance.

Tous ces ateliers permettent à l'enfant de découvrir, d'approfondir ses connaissances sur un outil, de favoriser son raisonnement et d'aller jusqu'au bout de ce qu'il entreprend. Ces activités sont relaxantes, vivantes, plaisantes et libératrices. Elles développent sa motricité, son imagination, sa créativité, sa coordination et sa concentration.

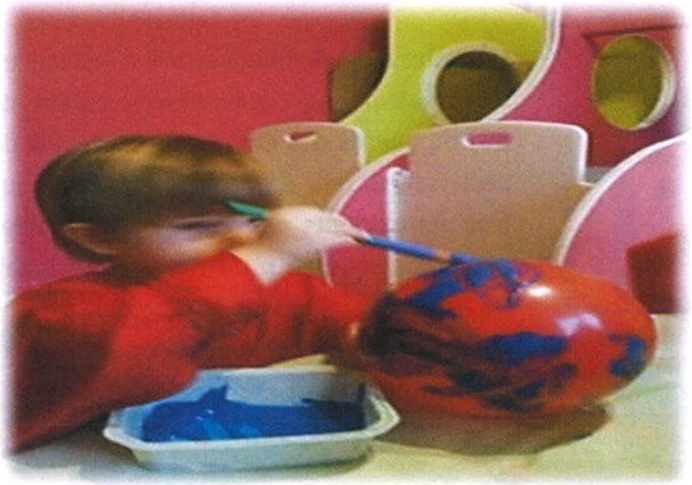

Elles ne sont cependant pas obligatoires ; l'enfant est libre d'y prendre part ou de simplement regarder. Rien faire est déjà un acte en soi. Les activités sont adaptées à l'âge de chaque enfant

La vie dehors

Le jardin est un lieu de découvertes psychomotrices, d'observations, de récolte, de cueillette (feuilles, herbes, fleurs que l'enfant prend plaisir à offrir)

Autant que le temps le permet, nous profitons du jardin extérieur à plusieurs moments dans la journée.

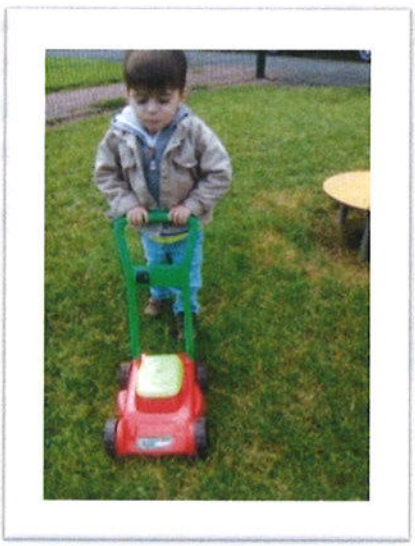

Le temps du repas

Le repas est attendu par tous, il rythme la vie de l'enfant à la crèche. Le bébé va manger dans les bras de son Auxiliaire jusqu'à ce qu'il puisse se tenir assis tout seul et qu'il soit suffisamment autonome.

Afin de diminuer la frustration liée à l'attente, un tour de rôle (qui tient compte de son rythme naturel, de son appétit, de son heure d'arrivée) sera proposé à l'enfant dès que son repas se fera à heure fixe. L'ordre de succession dans lequel les enfants prennent leur repas a été réfléchi et institutionnalisé après une période d'observation des habitudes de vie de chacun d'entre eux.

Chaque enfant mange toujours avec le même adulte ainsi que les mêmes enfants, et ce toujours au même moment. Ils peuvent de cette manière se repérer davantage dans le temps et les repas sont également plus sereins du fait du nombre d'enfants moins important autour de la table. En parallèle, un adulte est toujours présent auprès des enfants qui attendent leur tour. Il est amené à leur proposer des jeux, des animations les aidant à patienter dans le calme.

Progressivement, il découvre la cuillère, patouille dans l'assiette, expérimente, se barbouille. Véritable moment de plaisir sous le regard de la professionnelle.

Il mange seul, jusqu'à ce qu'il soit en mesure de partager ce moment de plaisir privilégié avec un ou plusieurs enfants.

Le temps des soins

Les soins sont particulièrement importants car ils touchent à l'intimité de l'enfant, dans le cadre d'une relation privilégiée entre lui et l'adulte, à l'écart du groupe.

A certains moments, avant et après la sieste, et lorsque cela est nécessaire, l'adulte emmène l'enfant dans la salle de bain et le lave, en faisant attention à respecter sa pudeur.

Il aide l'enfant à être acteur de cet instant en lui proposant d'aller lui-même chercher sa couche et en le guidant pour les gestes nécessaires.

En nommant les parties de son corps et en mettant des mots sur ses sensations, l'adulte alde l'enfant à prendre confiance en lui et à anticiper : « Je te passe le gant sur les fesses, il est un peu froid... »

Quand l'enfant marche bien, l'adulte fait la transition entre le change couché et le change debout près des toilettes. L'adulte demande à l'enfant s'il veut aller sur le pot ou sur les toilettes.

Le temps du sommeil

Chez les Bébés, les besoins de sommeil s'expriment tout au long de la journée. La référente sait identifier les signes de fatigue de l'enfant et accompagne individuellement l'endormissement de chaque enfant. Le temps de repos des Bébés est surveillé selon la procédure en vigueur et les passages des professionnels dans le dortoir sont tracés.

La présence des bébés dans l'espace de sommeil est matérialisée grâce à un plan du dortoir établi et affiché mais aussi par la présence des photos des enfants au-dessus des lits de chacun d'entre eux. Chez les Moyens et les Grands, après le déjeuner, le sommeil est bienvenu. Chacun regagne son lit avec « doudou » et/ou tétine, etc...

La professionnelle lit une histoire puis reste présente tout au long de l'endormissement. Elle se rend disponible pour les éventuels chagrins.

A son réveil, l'enfant est invité à rejoindre la salle de vie où il se rhabillera et retrouvera les autres copains. L'obligation de dormir est exclu de nos valeurs : nous demandons essentiellement à l'enfant de se reposer en préservant le sommeil d'autrui. Libre à l'enfant, donc de s'endormir, ou de "rêver".

Les temps de soins reviennent, change de la couche et habillage, autant de moments privilégiés qui font la transition avec l'après-midi.

Le temps du goûter

Il se déroule selon les mêmes modalités que le déjeuner.

On ne réveille pas un enfant qui dort ; le goûter d'un enfant encore endormi à l'heure habituelle de son repas, sera réservé puis proposé à la fin du tour de rôle. Cette méthodologie vise à préserver les repères du reste du groupe.

Le temps des retrouvailles

Les départs s'échelonnent à partir de 16h30. L'enfant qui a repéré l'heure d'arrivée de ses parents (comme son tour de rôle pour les repas) attend sans s'impatienter.

Moment heureux des retrouvailles, souvent l'enfant tient à terminer son jeu ou à le partager avec ses parents. La fin de journée implique une grande disponibilité des adultes, car l'enfant peut être en difficulté en voyant les autres partir. C'est l'adulte qui est de fermeture qui va accueillir sa famille, récapituler la journée, à l'aide de la feuille de transmission, d'après les transmissions écrites.

En évitant le discours factuel « bien mangé, bien dormi », elle raconte ce que l'enfant a fait, donne des anecdotes, fait part des difficultés éventuelles. Elle veille à avoir des paroles positives et rassurantes et aide les parents à s'exprimer en essayant d'avoir une écoute la plus attentive possible.

Elle dit à l'enfant quelles sont les personnes qui vont l'accueillir le lendemain pour qu'il puisse anticiper et y être préparé par ses parents. Il est donc primordial que les feuilles de transmissions soit organisées et utilisées de manière cohérente par l'ensemble des membres d'une même structure.

L'éveil culturel, artistique et sensoriel

Au-delà d'un aménagement favorisant le jeu autonome, les différentes activités d'éveil sont proposées pour répondre aux besoins et aux rythmes de l'enfant selon son âge et ses envies. L'enfant est libre d'y participer, sous le regard des professionnels qui l'aident à se poser tout en encourageant et en soutenant ses expériences et ses découvertes.

La clef du kamishibai

La clef du Kamishibai est également mise en place : chaque jour, les référentes finissent la journée auprès des enfants en leur proposant cette activité.

Cette technique du langage oral, **le Kamishibaï** (kami : papier / shibaï : théâtre) nous vient du Japon où il était, au XVI^{ème} siècle, utilisé par les religieux bouddhistes pour convertir les habitants. Il connut un nouvel essor au XX^{ème} siècle avec la crise des années 30 qui fit des milliers de chômeurs qui utilisèrent ce procédé pour gagner un peu d'argent. Le Kamishibaï devint alors un spectacle de rue. Le conteur fixait un cadre en bois sur le porte-bagages de son vélo et racontait des histoires dans la rue. La représentation était gratuite, mais le conteur gagnait sa vie en vendant des bonbons aux enfants. Le conteur racontait les histoires en plusieurs épisodes, incitant ainsi le public à revenir pour écouter la suite et acheter de nouveaux bonbons. Lorsqu'à la fin des années 50, la télévision se popularise au japon, le Kamishibaï disparaît des rues pour laisser la place au Kamishibaï éducatif largement utilisé depuis dans les écoles et les bibliothèques publiques.

1. DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le conteur utilise un petit castelet (un Butaï), en bois, dans lequel il insère des planches cartonnées illustrées, pour raconter des histoires aux enfants. Des histoires courtes de 12 à 18 planches. Parfait moyen de valorisation des textes, le Kamishibaï permet de mettre en scène et de présenter des pages de contes où l'écrit apparaît sous forme de légendes au dos des dessins. Le conteur lit alors le texte correspondant à l'image présentée à un petit groupe d'enfants, installés face à lui.

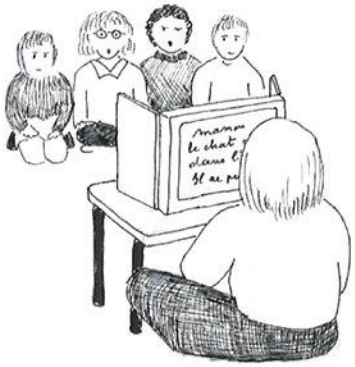

La technique exige le respect de quelques règles. L'idée est de reproduire les images que les enfants retrouveront ensuite dans le livre de l'histoire choisie. Les dessins ne demandent aucune compétence particulière, c'est de la reproduction en A3 que l'on peut faire soit à la main, soit à partir d'une photocopie. Au dos de chaque image est écrite une phrase de l'histoire, et il est essentiel qu'ils retrouvent aussi toute l'histoire telle qu'elle est racontée dans le livre.

2. UN OUTIL PÉDAGOGIQUE

Le Kamishibaï est un outil pédagogique très riche qui se situe entre le conte et la lecture.

Cette technique donne le goût de la lecture aux enfants. Les livres sont présents dans toutes les sections pour que les enfants les regardent. Lorsqu'un enfant choisit seul un livre, il le fait en fonction d'une problématique qui l'intéresse à ce moment-là : la séparation d'avec sa mère, le renoncement à sa tétine, la naissance d'un petit frère.... La professionnelle va répondre à un besoin individuel, ce qui n'est pas toujours aisé en collectivité. Lorsque c'est une professionnelle qui sélectionne un livre, elle ne peut pas répondre à toutes les problématiques individuelles. Le Kamishibaï est tout à fait indiqué en collectivité car il peut s'adresser à un groupe d'enfants. Ils choisissent ensemble l'histoire qu'ils veulent entendre. On répond donc à la fois aux besoins collectifs et aux besoins individuels.

Avec le Kamishibaï, on développe l'imaginaire et la créativité des enfants. C'est également un support innovant de la lecture qui mérite d'être encouragé dans les structures de la petite enfance.

3. LE LIVRE SPECTACLE

Réunis autour du conteur, les enfants partagent un moment en écoutant une histoire. Placé derrière la castelet, le conteur ne voit pas l'image, uniquement le texte. Cela donne toute sa place à la voix. Les enfants doivent à la fois regarder et écouter. L'observation aide le conteur à sélectionner les histoires. Certaines par exemple fonctionnent mieux pendant les temps calmes. Les enfants participent au choix des histoires, apprennent à reconnaître les images et connaissent les textes.

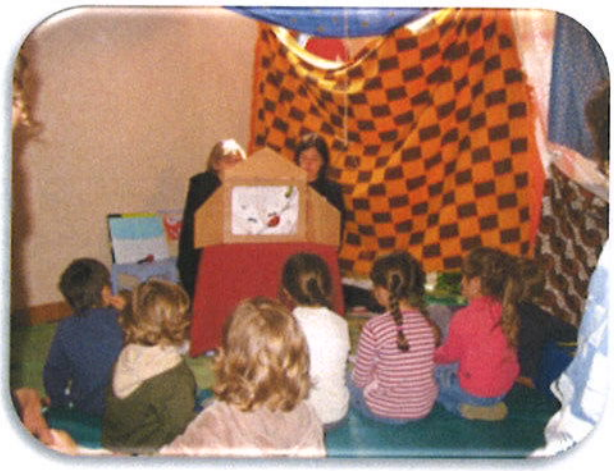

1. Activités proposées

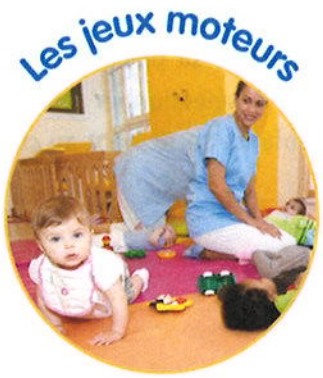

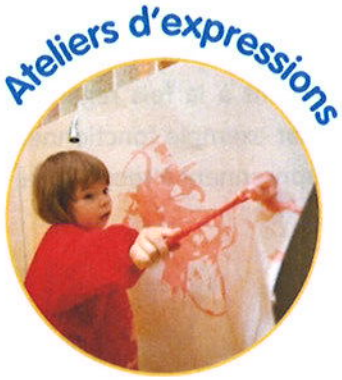

Les jeux d'éveil sensoriels	La professionnelle va aménager un espace juste assez grand, muni de tapis et sécurisé, où l'enfant pourra progresser à son rythme et faire ses propres expériences (il pourra se retourner, se déplacer, saisir des objets…)
Les activités extérieures	Tous les jours, des sorties dans le jardin vont permettre à l'enfant de découvrir son environnement.
Les jeux moteurs	Au moment des ateliers, les poufs de motricité peuvent être installés dans la même pièce que celle où se situe le toboggan afin de créer un espace moteur propice à l'exploration des enfants.
Les jeux de manipulation	Lors des ateliers du matin, la professionnelle met à disposition des enfants du sable, de la pâte à modeler…ainsi que des contenants répondant aux besoins de transvaser, tester et d'expérimenter la matière.
Les jeux symboliques	A disposition tout au long de la journée dans la salle de vie, les jeux symboliques sont investis par les enfants pour reproduire, imiter les actes de la vie courante de façon à appréhender la vie de tous les jours (poupées, cuisine…)

Les jeux de construction	Ce type d'activités accessibles aux enfants en jeu libre leur permettra de construire, mais aussi détruire puis recommencer.
Les jeux d'agencements	Les jeux d'encastrement sont proposés aux petits très tôt. Lors d'ateliers et toujours accompagnés par un adulte, ils leur permettent de tâtonner, chercher à comprendre
Les jeux d'association	Ces jeux proposés par une professionnelle à un petit groupe d'enfants seront l'occasion de solliciter leur attention et leur esprit logique tout en privilégiant la communication.
Les supports narratifs	A la micro-crèche, l'utilisation du livre est mise en avant. Une bibliothèque en accès libre se situe dans la salle. Elle est entourée de tapis suscitant l'envie chez l'enfant de s'installer et répondant au besoin de l'enfant de prendre un temps calme à l'écart du groupe. Ici, toute la place est laissée à la manipulation de l'enfant, la découverte libre de l'outil livre. En parallèle, un temps histoire est proposé tous les jours aux enfants par un adulte avec des albums issus de la bibliothèque.
Les ateliers d'expression et de créativité	Ces ateliers proposés aux enfants le matin laissent libre cours à l'imagination de l'enfant. Son envie d'essayer et d'expérimenter est respectée. Ils sont libres de toute spontanéité, de créer à leur rythme

Le projet « Contes »

En 2017, l'équipe a souhaité travailler autour des contes avec les enfants et les familles. Ce fil conducteur a été exploité tout au long de nos ateliers en proposant aux enfants un panel d'activités au quotidien mais aussi lors du carnaval et de la fête de fin d'année. Ce projet a été agrémenté par nos ateliers raconte tapis animé par une bénévole de la bibliothèque d'une commune proche et par la découverte du kamishibaï initié en parallèle auprès des enfants ou même des familles lors de notre fête de noël par exemple.

4. Les fêtes et animations

Les anniversaires

Ils sont fêtés avec les copains au moment du goûter. Lors des transmissions avec les parents, une date est définie. Ils nous fournissent gâteau, boisson et bonbons pour que l'anniversaire de l'enfant soit un moment festif et particulier de sa vie à la crèche.

Les animations au fil des mois

Janvier

Le 24 Janvier : bibliothèque. Depuis maintenant plusieurs années, l'association Les Amis des Livres nous accueille 1 fois par mois au sein de sa bibliothèque. Une bénévole de l'association se rend disponible pendant toute la séance pour nous raconter quelques histoires. De même, un temps nous est laissé avec les enfants pour découvrir les livres et apprendre à les manipuler. Chacun se sert dans les bacs, regarde le livre qui l'intéresse et va le ranger. A chaque fois, il est proposé à des parents de nous accompagner de façon à faire profiter davantage d'enfants à la sortie mais c'est aussi un moment agréable pour les adultes qui se retrouvent autour de l'enfant.

Février

Le 07 Février : « Raconte Tapis ». En 2017, en lien avec notre projet de l'année, nous avons reçu une bénévole d'une des bibliothèques avoisinantes pour des séances « Raconte Tapis »
Lors des vacances scolaires, nous avons profité de l'expérience de Bernadette : un grand tapis illustrant une histoire était installé au sol. L'histoire était ainsi présentée à l'aide de ses petits personnages, grandeur nature. Les parents souhaitant rester le matin avec nous étaient invités à y participer : ce fut un régal pour les yeux pour les petits comme les grands !

Le 23 Février : Atelier culinaire

Cette année fut aussi marquée par des ateliers culinaires parents-enfants au sein de la micro-crèche tous les mois. En début d'année, les familles se sont inscrites sur un tableau aux dates qui leur convenaient pour prendre part à l'atelier avec nous. Auparavant, chacune d'entre elles avait été sollicitée pour nous faire parvenir les recettes qu'elles appréciaient particulièrement mettre en place auprès des enfants. Chaque atelier a été investi par un ou plusieurs parents : du lien a ainsi été créé permettant aussi aux familles de se sentir davantage intégrées au quotidien de la crèche.

Mars

Le 20 mars : Carnaval.

Chaque année, le carnaval est une

institution à la micro-crèche. Il reflète notre projet annuel.

Cette année, il s'agissait des contes. Ce fut un défilé de princesses et chevaliers à la crèche ! Et pour le goûter, c'est crêpes !!

Avril

Le 19 avril : Chasse à l'œuf.

Tous les ans, au mois d'avril, le jardin de la micro-crèche est parsemé de fleurs mais aussi de chocolats ! Une grande chasse aux œufs est organisée et les petits gourmands s'en donnent à cœur joie !

Mai et juin

Le 02 mai: la micro-crèche et le RAMEP se sont retrouvés dans la salle des associations de la commune pour partager un temps d'ateliers en commun. Les assistantes maternelles étaient présentes avec les enfants dont elles s'occupent ainsi qu'une professionnelle de la micro-crèche accompagnée de plusieurs parents qui se sont rendus disponibles pour nous accompagner. Le Ludobus est venu préparer la salle avec de grands parcours de motricité, une piscine à balle, des trotteurs...

Ce partenariat permet de recevoir des ateliers parfois inaccessibles à l'échelle de la micro-crèche

Fête de la crèche le 30 juin :

Pour marquer cette fin d'année à la micro-crèche, le ludobus est revenu nous voir et a envahi les lieux de dalles tactiles, pont de singe, toboggan...

Des maquillages étaient aussi proposés par l'équipe en même temps qu'un goûter festif réunissant tous les acteurs de la crèche. Cette journée s'est terminée par un grand pique-nique organisé par l'association de parents. Un moment convivial sortant du cadre de la micro-crèche très apprécié.

Octobre

- **Le 12 octobre : atelier musique.** Accompagné de sa guitare, Chloé est venue reprendre avec nous les chansons et jeux de doigts. Présente une fois/mois, elle vient nous présenter ses instruments et éveiller les oreilles des grands comme des plus petits autour des sons, des chants et comptines.

Décembre

- **Le 21 Décembre :** Fête de noël. Tous les ans, la fête de noël est un moment attendu par tous. Elle est l'occasion de se retrouver autour des enfants et de partager un moment de vie de la crèche de manière conviviale. Cette année, il a été décidé de se réunir pour chanter ensemble sur le thème de noël. Chloé a accepté de nous accompagner avec sa guitare. Et bien sûre, le goûter de noël ne sera pas oublié : les enfants auront pris soin de confectionner quelques gourmandises le matin pour ravir petits et grands !

Le travail institutionnel

1. Les réunions d'équipe

Les réunions sont organisées une fois par mois le soir après la fermeture de la crèche. En effet, il est impossible de détacher l'ensemble de l'équipe lors de la présence des enfants.

Ces réunions nous permettent de travailler sur les thèmes en cours et ceux à venir, sur l'organisation au quotidien de la vie à la micro-crèche, de régler les éventuelles difficultés...

2. Le rôle du Médecin et du Psychologue

Collaboration avec le médecin

Le Dr Benoît MARSOLLIER est présent **tous les 2 mois**. Il prend connaissance des dossiers médicaux des enfants et nous organisons des visites médicales pour les bébés qui intègrent la crèche.

Lors de sa présence à la crèche, il partage son temps entre :

- Son travail de prévention auprès des enfants : il revoit régulièrement les enfants, accompagnés de leurs parents ou de l'auxiliaire référente ; elle suit leur état vaccinal, leur développement staturo-pondéral
- Son travail de prévention auprès de l'équipe : rappel des règles d'hygiène, notamment pendant les épidémies de gastro-entérites

Il intervient aussi largement auprès de l'équipe lorsque des PAI se mettent en place afin d'expliciter les gestes à reproduire en cas de besoin.

Collaboration avec la psychologue

Mme PICHON Tatiana est présente tous les 2 mois également. Elle organise son travail à partir de la feuille de route établie avec l'équipe de direction :

- A son arrivée relecture de la semaine écoulée avec l'équipe de direction
- Réunion institutionnelle
- Temps d'observation en section (observation d'un enfant, observation des interactions professionnelle/enfant)
- A la demande de la professionnelle, elle peut la rencontrer autour de l'accompagnement d'un enfant dont elle est référente

- Elle participe à tout travail de réflexion sur les projets, les orientations et les questionnements
- Elle participe régulièrement aux réunions d'équipes.
- Elle peut participer aux journées pédagogiques.

3. Supervision des crèches

Réunion mensuelle de secteur

Elles sont organisées une fois par mois et animées par la responsable de secteur de **La Maison Bleue** Madame Gayet, avec les directrices d'un même secteur. Elles ont pour objet de travailler la cohérence de gestion des crèches de l'entreprise et de certaines pratiques s'inscrivant dans la pédagogie de **La Maison Bleue**. C'est aussi une réunion d'information pour les directrices et un temps de partage et réflexion sur les différents aspects du travail en crèche.
Ces réunions sont également l'occasion de faire intervenir des interlocuteurs du siège, afin de partager les expériences terrains.

Suivi et accompagnement du pôle pédagogique

Ce suivi consiste en une analyse et une synthèse de la situation par le biais d'un audit programmé. Cet audit est réalisé par la référente pédagogique (de formation infirmière puéricultrice) et en lien avec la directrice et les équipes. Il est suivi d'un bilan des préconisations et d'un plan d'actions pédagogiques.

4. Les journées pédagogiques

Dates	14 août 2017
Programme	Travail autour de la notion de référence, du tour de rôle et des projets de l'année

5. Les partenaires pédagogiques

Les partenaires (autres structures d'accueil, associations, P.M.I...)

Le RAMEP de la communauté de communes Loches Sud Touraine reste un partenaire privilégié : des rencontres communes sont mises en place une fois par mois et des réflexions ont lieu entre l'animatrice et la directrice de la micro-crèche afin d'anticiper les actions de l'année.

D'autre part, la micro-crèche bénéficie d'une association de parents active ayant pour but de représenter les familles mais également de promouvoir des activités ludiques et pédagogiques pour les enfants et leurs familles fréquentant le service de mode d'accueil.

• Avec la bibliothèque / ludothèque...

Depuis déjà plusieurs années, un vrai partenariat s'est créé entre la micro-crèche et l'association Les Amis des Livres. Il s'agit d'une petite bibliothèque installée au sein de la ville de Manthelan et qui permet l'emprunt de livres aux particuliers tout comme aux professionnels. Une bénévole nous reçoit tous les mois pour raconter une histoire aux enfants. De même, du temps est laissé aux enfants pour évoluer dans cet espace remplis de livres à regarder ou à écouter. Les enfants apprennent à se servir dans les bacs, à manipuler le livre de manière adaptée pour ensuite le reposer. Parfois, certains sont choisis pour être emportés à la micro-crèche et profiter à tous.

• Avec la bibliothèque de Loches

En 2017, le thème de l'année travaillé à la micro-crèche était celui des contes. Une intervenante est donc venue sur la crèche à plusieurs moments pour des séances de raconte tapis. Elle était bénévole pour la bibliothèque de la commune de LOUANS. Elle nous a ainsi mise en relation avec la bibliothèque départementale de Loches nous permettant d'aller emprunter des histoires kamishibaï à raconter ensuite aux enfants. Cette bibliothèque étant quelques peu éloignée, il n'était pas possible d'y aller avec les enfants. Les séances de kamishibai n'étaient donc animées que par Directrice. Notre fête de noël 2017, par exemple, a été construite autour d'une histoire kamishibaï prêtée par la bibliothéque des Loches.

Les objectifs 2018

L'accompagnement des enfants à la micro-crèche Rase Moquette doit être avant tout pensé en fonction du développement de l'enfant, de ses besoins. Le principal objectif est de l'aider à grandir, en fonction de son propre rythme et non d'objectifs préalablement définis.

L'écriture de ce rapport d'activité nous ouvre la porte à la construction de nouveaux projets qui vont nous permettre de consolider cet objectif de bienveillance et d'empathie, à savoir :

- Un travail d'observation toujours plus poussé en lien avec la psychologue

  - **L'observation aide à mieux comprendre l'enfant**

    La connaissance fine du jeune enfant est rendue difficile du fait de l'absence quasi complète de langage chez le bébé et le jeune enfant. Le bébé s'exprime par son corps : Myriam David disait « *Observer un bébé, c'est écouter un adulte* ». Observer attentivement tous les signes qu'il nous transmet (signaux de bien-être, manifestations de ses besoins et de ses émotions...), permet de mettre du sens au comportement de l'enfant. Ils nous incitent à l'accompagner et à ajuster nos pratiques.
    Elle permet de s'identifier à l'enfant c'est-à-dire de voir la situation de son point de vue. Observer, c'est faire attention à l'autre, à ce qu'il exprime, à ce qu'il montre, c'est prendre plaisir à le regarder évoluer.

  - **L'observation soutient le développement de l'enfant.**

    D'une part, elle permet de renforcer et d'individualiser notre attention à l'enfant et celui-ci va profiter du regard soutenant que le professionnel porte sur lui.
    D'autre part, la connaissance fine du tout petit accompagne et favorise le développement afin que la collectivité soit source d'enrichissement.

  - **C'est un moyen d'analyser des situations et des pratiques** d'une manière plus objective, de mettre à distance nos représentations et nos affects personnels.

- **Elle développe une attitude observante** qui favorise la prise de recul individuellement et en équipe. L'attitude observante permet l'aller et le retour entre penser et agir.

- **Elle renforce la dynamique d'équipe et permet d'harmoniser les pratiques.** Il n'y a de véritable travail d'observation que si celle-ci est partagée en équipe. L'observation partagée en équipe permet un réel travail en commun centré sur l'enfant et garantit un ajustement constant des propositions et une cohérence d'équipe.

- Un espace crèche innovant pensé autour de la sensorialité des enfants

Un atelier multisensoriel visant à éveiller la sensorialité, dans une ambiance sécurisante.

Le projet d'éveil sensoriel a pour but de procurer un bien-être à la personne à travers le plaisir procuré par l'activité proposée. La démarche est basée sur l'éveil sensoriel de la personne au monde extérieur, par le biais de ses cinq sens et la découverte de son corps. Cette approche permet de créer de nouvelles opportunités de communication et d'éveil, dans un environnement calme, loin des parasites sensoriels quotidiens.

Le but de l'espace d'éveil sensoriel est de créer un havre de paix, un refuge à disposition de l'équipe des professionnels, des parents et des enfants. Dans cet espace, les nombreux stimuli externes sont filtrés. Ainsi les craintes ou les joies sont simples à appréhender (réagir et discuter) dans un environnement bien pensé.

Dans cet espace, les professionnels et les parents prennent le temps d'être tournés entièrement vers l'enfant afin de l'écouter et de lui donner confiance. Dans un espace multi sensoriel, couleurs et jeux de lumières sont au rendez-vous. Les couleurs telles que le jaune soleil, orange ou blanc, avec des projections murales de couleur font de la pièce une source inépuisable d'impressions sensorielles. De la musique douce est également utilisée pour éveiller l'ouïe.

- La formation des professionnelles autour de différents axes pédagogiques en lien avec le développement de l'enfant et de la qualité de sa prise en charge

La psychomotricité : Il est important de comprendre les étapes du développement sensoriel et psychomoteur du jeune enfant. Cela permet de proposer des activités psychomotrices exploratoires et des manipulations adaptées. Pour cela il est nécessaire de définir le type d'accompagnement favorisant l'épanouissement psychomoteur, de proposer des aménagements de l'espace, des jeux et des jouets propices à la découverte du corps et du mouvement tout en tenant compte du développement de l'enfant

Volet Sécurité et développement durable

Les travaux et la sécurité

1. Maintenance

Date	Nature des travaux effectués
Eté 2017	Réfection du dortoir bébé très endommagé par une fuite d'eau d'origine inconnue (prestation prise en charge par la commune de MANTHELAN qui avait la compétence petite enfance à l'époque des faits)

2. Sécurité incendie

La connaissance et le respect du protocole d'évacuation sont évalués chaque année lors d'exercices d'évacuation incendie. Ces derniers donnent lieu à un bilan d'exercice d'évacuation incendie complété par la directrice et une information des parents.
Les actions correctrices identifiées par la directrice au cours de ces exercices sont reportées dans le plan d'actions de la crèche.

La maintenance des équipements de sécurité incendie est effectuée annuellement par le prestataire.

Un exercice incendie a eu lieu le 4 avril 2017. A cette occasion, le registre de sécurité a été mis à jour.

La photo ci-contre a été prise à l'occasion du Festival des Parents dans une crèche La Maison Bleue.

La démarche durable et responsable

1. Le développement durable à La Maison Bleue

Il s'agit d'un engagement concret et quotidien. De la politique Achats vertueuse au soutien d'associations, La Maison Bleue intègre le développement durable dans chaque geste, y compris pour que les enfants acquièrent les bons réflexes. Mais plus encore qu'une réponse à vos exigences, le développement durable s'inscrit pour La Maison Bleue dans une démarche globale écologique, économique et humaine.

Une démarche écologique et responsable

- Des **fournisseurs sélectionnés** pour leur respect de l'environnement
- Un mécénat pour soutenir deux **associations éthiques**

Une politique sociale responsable

- **Collaborer** avec les organismes d'emploi
- Des actions en faveur du handicap, des seniors et des jeunes, notamment à travers le recrutement

2. Des équipements respectueux de l'environnement

La Maison Bleue favorise le lien social, le sentiment d'appartenance au territoire et participe activement aux comportements écoresponsables. Aménagements des bâtiments, bois « made in France », fournisseurs sélectionnés ou encore mécénat d'associations éthiques, c'est toute l'entreprise qui s'investit.

Le respect des 3 piliers du développement durable :

3. Des fournisseurs responsables

Une politique d'achats responsables

Suivant une **politique Achats responsables**, la Direction des Achats de La Maison Bleue sélectionne des fournisseurs qui répondent à un cahier des charges précis pour favoriser :

- La stimulation de l'économie locale
- La réduction des temps de transport
- Les produits écologiques
- La réduction des consommations

Des produits éco-labellisés

La Maison Bleue accorde une place importante aux produits qu'elle utilise dans ses crèches et à leur impact sur l'environnement : ISO 9001 (qualité de gestion), ISO 14001 (gestion de l'environnement) et ECOLABEL européen. Tous nos fournisseurs respectent cette démarche environnementale. Nous renforçons notre engagement en matière de développement durable en proposant aux enfants des repas composés de produits de saison et de qualité.

Annexes

Les évènements marquants de l'année

2. Publication du cadre national pour l'accueil du jeune enfant le 23 mars 2017

Le texte « cadre national pour l'accueil du jeune enfant », publié le 23 mars 2017 par le Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, expose les principes et les valeurs essentielles que partagent les professionnels de l'accueil du jeune enfant en France. Il propose un cadre de référence commun à l'ensemble des modes d'accueil, individuels et collectifs, et s'adresse à toutes celles et ceux qui les conçoivent et les mettent en œuvre : élus, gestionnaires, spécialistes, institutions et services, professionnels et parents.

Ce cadre d'orientation est issu des recommandations d'une concertation scientifique et publique, la mission *Développement du jeune enfant, modes d'accueil, formation des professionnels*, à laquelle l'ensemble des acteurs de l'accueil du jeune enfant ont été associés pendant près d'un an, sous l'égide de la psychologue et psychanalyste Sylviane Giampino.

En partant des besoins fondamentaux des tout-petits, le texte cadre reformule les pratiques professionnelles en fonction de l'intérêt supérieur de l'enfant et explicite la manière dont le monde de la petite enfance peut poser les bases nécessaires à un développement complet, harmonieux, respectueux des droits, des besoins et de la singularité des filles et des garçons.

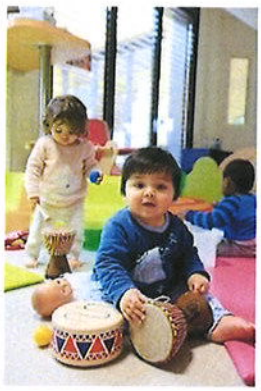

3. Rencontre nationale de l'éveil artistique et culturel le 8 décembre 2017

Le ministère des Solidarités et de la Santé et le ministère de la Culture se sont engagés de manière concertée, le 20 mars 2017, par le protocole d'accord visant à favoriser l'éveil artistique et culturel du jeune enfant, à développer un volet « éveil artistique et culturel » dans la politique d'accueil du jeune enfant du ministère des Solidarités et de la Santé, ainsi qu'un volet « petite enfance » dans la politique d'éducation artistique et culturelle du ministère de la Culture.

Ils soutiennent l'intégration de l'éveil artistique et culturel des tout-petits dans la formation initiale et continue des professionnels de la petite enfance et de la culture, ils favorisent les initiatives exemplaires et innovantes conduites par les acteurs de terrain partout en France.

À l'occasion de la rencontre nationale de l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants, le 8 décembre 2017, premier temps fort de la mise en œuvre du protocole, les deux ministères ont souhaité transmettre aux professionnels de la petite enfance et aux professionnels de la culture une photographie nationale d'un certain nombre d'initiatives d'éveil artistique et culturel dans les territoires.

4. Vigilance face à la menace terroriste

Les consignes ministérielles face à la menace terroriste

Face à la menace terroriste, le Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes a publié la circulaire ministérielle du 17 août 2016 demandant aux gestionnaires de crèche de s'organiser pour faire face aux situations d'urgence pouvant toucher la sécurité des établissements.

Le Ministère :

- Signale les interlocuteurs pouvant être mobilisés dans le cadre de la préparation aux urgences particulières et susceptibles d'intervenir en cas de concrétisation du risque
- Détaille les étapes de la préparation aux risques d'agressions provenant de personnes extérieures et d'attentat
- Rappelle les bons réflexes

La Mise en application des indications par les crèches La Maison Bleue

Dès la publication de la circulaire ministérielle du 17 août 2016, La Maison Bleue a édité son Protocole de Mise en Sûreté (PMS) en rassemblant les documents de sécurité déjà existants mis à la disposition des crèches dans le book Qualité et en les complétant au regard des attentes de la circulaire. Cet outil a été mis à la disposition des crèches le 22 septembre 2016.
Chaque crèche s'est alors saisie de cette trame pour établir son protocole personnalisé avec le concours du Correspondant Défense de la ville ou l'interlocuteur dédié du Commissariat ou de la Gendarmerie dont dépend la crèche.

Ce protocole comprend :

- L'ensemble des **consignes de sécurité** édictées par le groupe La Maison Bleue visant à garantir la sécurité des établissements d'accueil de jeunes enfants dont il a la gestion
- Les **conduites à tenir** par le responsable d'établissement et l'équipe pour faire face à une évacuation comme à une mise à l'abri visant à protéger les enfants, leur famille et les professionnels de la crèche
- Les **supports de traçabilité** permettant de suivre la formation des professionnels et le déroulé des exercices

Le groupe La Maison Bleue

1. Présentation du groupe La Maison Bleue

Depuis plus de 12 ans, le groupe La Maison Bleue, spécialisé dans la gestion de crèches pour les entreprises et les collectivités, reste fidèle à ses valeurs : un **projet éducatif cohérent** et commun à toutes les crèches, des aménagements adaptés et sur-mesure, un engagement et un service de qualité.

Le projet éducatif est basé sur la **Charte éducative** de La Maison Bleue :

La charte éducative de La Maison Bleue

Les chiffres clés du groupe La Maison Bleue en 2017

260 Multi-Accueil en propre,
et un réseau de plus
de **1300** crèches,
dont **37** ouvertes cette année

3 900 professionnels
pour accueillir **10 000** enfants

1 centre de formation qui a déjà formé plus de
3 000 professionnels en dispensant près de
30 000 heures de formation !

Et **1** école d'auxiliaires de Puériculture,
avec 56 étudiants diplômés chaque année !

Evénements Parentalité de La Maison Bleue

La prestation de service que propose La Maison Bleue va plus loin que la gestion de crèches. La Maison Bleue a mis en place des évènements autour de la parentalité avec des thèmes variés en partenariat avec des collectivités. La deuxième édition a été proposée à Montrouge avec **Les Matinales Parentalité en 2017**, et à Bussy-Saint-Georges avec la **Rencontre Parentalité**.

Ces événements ont pour vocation d'apporter des éclairages concrets aux parents, le temps d'une rencontre avec des experts reconnus. Les parents profitent d'une crèche éphémère aménagée pour l'occasion le temps de la rencontre.

Les spécialistes de la petite enfance : Stéphane Clerget, Didier Houzel ont échangé avec les parents.

Les services La Maison Bleue se numérisent

La Maison Bleue met à disposition des villes et des parents, des outils digitaux.

Côté collectivités, l'Extranet La Maison Bleue offre la possibilité de gérer une campagne d'attribution, et d'avoir accès à des indicateurs de suivi du contrat...

Côté familles, les parents se connectent au **Portail Famille**, depuis lequel ils ont accès à de nombreuses informations, dont la réservation d'heures complémentaires pour leur enfant, un contenu pédagogique avec des conseils sur la parentalité.

Retrouvez en détails les possibilités de l'outil dans la partie *La vie des parents à la crèche,* dans le volet, *Accueil des familles*.

2. Projet Evolution 2018, une nouvelle organisation de La Maison Bleue

Une qualité de service améliorée

Dans un contexte de croissance importante de l'entreprise, La Maison Bleue a lancé en 2016 son plan Evolution 2018, dans le but d'améliorer la qualité des services rendus à ses interlocuteurs, en améliorant les outils, process et conditions de travail des collaborateurs.

Quelques exemples structurant cette réorganisation

- La territorialisation des équipes : Les équipes « supports » sont réparties et attachées à un territoire spécifique comprenant un certain nombre de crèches, ce qui permet de mieux connaître les problématiques locales, et de fluidifier les échanges entre les collaborateurs et avec nos contacts.
- La création de nouveaux départements pour apporter des réponses adaptées aux nouveaux enjeux et à l'environnement dans lequel La Maison Bleue évolue. Exemple : le département Qualité et Grands Projets qui met en œuvre cette nouvelle organisation et pilote l'ensemble des nouveaux projets structurants de l'entreprise.
- Le lancement du Comité Innovation, présidé par Antonia Ryckbosch, cofondatrice de l'entreprise. L'objet de ce Comité est d'être un vivier de projets innovants afin de toujours répondre à notre ambition première : Réinventer la crèche.
- Déménagement du Siège dans des locaux plus spacieux, avec de nombreux espaces mis à disposition (salles de réunion, salles de pause, RIE...)

3. Une forte croissance externe et le développement du groupe à l'international

Pendant de nombreuses années, La Maison Bleue a fait le choix de la croissance organique comme mode de développement, notre objectif était de parfaire notre savoir-faire et notre expertise de gestionnaire de crèche. Aujourd'hui nous continuons d'avoir une croissance organique forte, et nous avons depuis quelques années démarré une politique de croissance externe aussi bien en France qu'à l'étranger avec l'acquisition en France du groupe La Part de Rêve et des crèches Baby and Co, et en Suisse avec le groupe privé leader sur son secteur, les crèches Pop et Poppa. En 2017, le rythme s'est accéléré avec 2 nouvelles acquisitions : l'une en France, l'autre au Luxembourg.

Acquisition du groupe de micro-crèches Happy Zou

Le groupe de micro-crèches Happy Zou compte une cinquantaine de salariés et 12 structures en Ile-de-France. La Maison Bleue désormais propose au total 40 structures micro-crèches dans l'hexagone et devient un acteur significatif dans le segment micros.

Acquisition du groupe Rockids au Luxembourg

Troisième gestionnaire de crèches privées du Luxembourg, le groupe Rockids est une entreprise familiale, créée par une mère et son fils, qui représente 10 établissements et 500 places.

4. Le bonheur est dans La Maison Bleue !

Selon l'enquête annuelle de satisfaction 2017 menée auprès d'un échantillon de parents d'enfants déjà inscrits, 96,72% recommandent La Maison Bleue et 91,53% estiment leur enfant heureux en crèche !

5. Signature de la Charte de la Diversité et lancement du Plan Diversité

Notre cœur de métier consiste à accompagner les enfants, les parents et les professionnels dans les valeurs de respect de chacun et de diversité. La façon dont nous gérons les crèches est imprégnée de ce climat de tolérance, mais nous ne l'avions jamais formalisé. Nous avons souhaité faire figure d'exemple en la matière **en signant la charte de la diversité en Juillet 2017**. Notre démarche a commencé par une action de communication sur les actions déjà mises en place au sein du groupe, un état des lieux permettra en 2018 l'identification des objectifs à atteindre et du plan d'action associé.

CHARTE DE LA diversité SIGNATAIRE

6. Partenariat avec l'association ENERGIE

La Maison Bleue a signé le 5 septembre une convention de partenariat avec l'association Energie, structure d'insertion par l'activité économique conventionnée, qui a pour objectif le recrutement de personnes ayant des difficultés socioprofessionnelles afin de les aider à lever leurs freins à l'emploi. La Maison Bleue, dans le cadre de ce partenariat, s'engage à accueillir des salariés en insertion au sein de ses EAJE. Depuis le lundi 2 octobre, 3 salariées de l'association sont accueillies dans les crèches Mignonette à Tremblay, La Farandole des Totottes à Vaujours et Dolto à Drancy. Elles préparent ainsi le diplôme d'Auxiliaires de Puériculture en complétant leur apprentissage par un accueil sur 18 mois dans nos crèches. Un tuteur a été nommé pour chaque salarié en insertion accueilli.

Energie

7. Le Centre de formation La Maison Bleue forme toujours plus de professionnels

Le Centre de Formation La Maison Bleue, agréé en 2016 et référencé au titre du Décret Qualité, forme désormais à la fois les collaborateurs du groupe mais aussi des professionnels issus de structures externes (municipales, associatives, privées).

En 2017, le Centre aura délivré 4300 jours de formation au total, et formé 2828 personnes dont 500 personnes externes au groupe. Les formations sont dispensées dans le Centre de Formation à Boulogne Billancourt et sur site dans 4 régions : Ile-de-France, Rhône-Alpes, PACA et Bretagne.

8. Cérémonie de remise des diplômes des élèves de l'école d'Auxiliaires de Puériculture La Maison Bleue - Ifac

Vendredi 22 septembre 2017 a eu lieu la remise des diplômes de notre 9e promotion d'auxiliaires de puériculture de l'école La Maison Bleue – IFAC. Cela fût également l'occasion de fêter les 5 ans de notre partenariat avec l'Ifac (septembre 2012), et notre volonté de renforcer les liens.

9. Les collaborateurs s'engagent toujours plus !

Parce que l'Humanité est l'une des 5 valeurs du groupe, parce que notre engagement va au-delà de l'accueil offert dans nos crèches aux enfants et aux parents, parce que nous sommes impliqués et concernés par la vie de la planète, le groupe La Maison Bleue a décidé de soutenir deux grandes actions humanitaires en 2017.

Grande Collecte Nationale au profit des Antilles

Le groupe La Maison Bleue s'est associé fin septembre à l'appel national de solidarité et s'est mobilisé pour les Antilles après l'ouragan Irma. La Maison Bleue s'est engagée en doublant le montant collecté par les crèches et le siège. L'ensemble a été reversé à la Fondation de France.

Grande Collecte Nationale au profit de l'association Le Rire Médecin pour les enfants hospitalisés

Une collecte nationale a été organisée dans l'ensemble des crèches du groupe, ainsi qu'au siège de La Maison Bleue, du 20 novembre (journée internationale des Droits de l'Enfant) au 1er décembre 2017. La collecte réalisée cette année permettra d'offrir 50 visites de clowns aux enfants malades à l'hôpital.

10. Organigramme du groupe La Maison Bleue

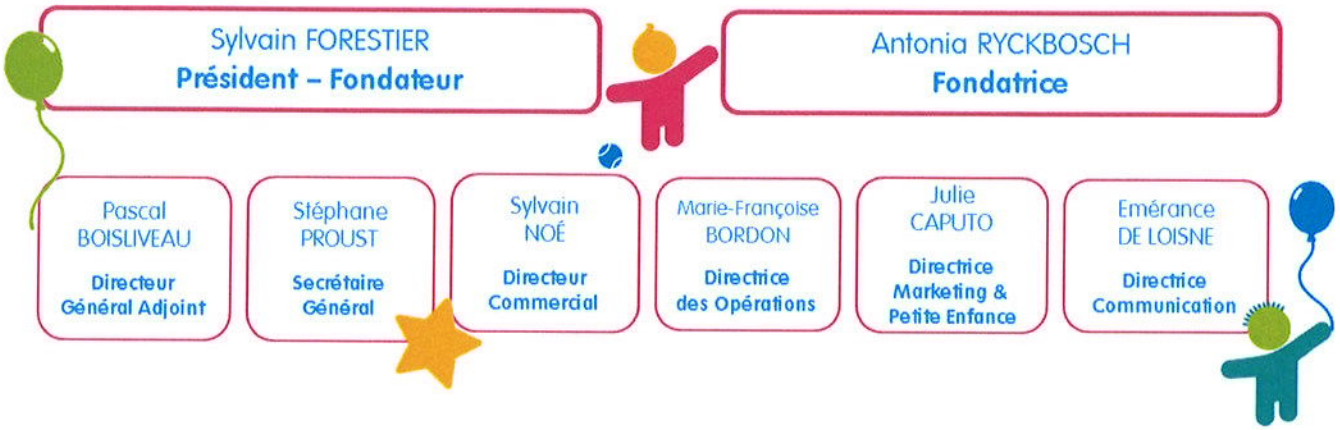

Registre des Fiches des Evènements Indésirables (FEI)

En 2017, nous n'avons pas enregistré d'événement indésirable sur la micro-crèche.

Registre des plaintes

En 2017, nous n'avons pas enregistré de plaintes sur la micro-crèche.

Alertes pharmacovigilance et matériovigilance

Rappel de produits LACTALIS (risque de contamination par Salmonella agona)

Premier rappel :

- Le samedi 2 décembre 2017, la Société Milumel a procédé au retrait et au rappel de lots Milumel BIO 1er âge 900g.
  - → Le lundi 4 décembre 2017, une communication officielle a été faite par le service des Opérations de La Maison Bleue auprès des crèches du groupe pour procéder au retrait immédiat des produits concernés.

Second rappel :

- Le dimanche 10 décembre 2017, la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, a publié un communiqué dans lequel elle référence les produits de nutrition infantile fabriqués depuis le 15 février 2017 sur le site LACTALIS NUTRITION SANTE (LNS) concernés par les mesures de suspension de la commercialisation et des exportations ainsi que d'un rappel.
- La Société Française de Pédiatrie (SFP) a formulé des recommandations de substitutions possibles.
  - → Le lundi 11 décembre, les crèches du groupe La Maison Bleue ont été informées par mail de ces nouveaux rappels, ainsi que des recommandations de la Société Française de Pédiatrie. Une nouvelle demande de retrait immédiat est donnée à l'ensemble des crèches du groupe.

Troisième rappel :

- Le mercredi 20 décembre 2017, en application d'un principe de précaution maximum, le Groupe Lactalis a décidé de procéder à un nouveau rappel incluant l'ensemble des poudres et céréales infantiles fabriquées dans l'usine de Craon depuis le 15 février 2017.
  - → Le jeudi 21 décembre 2017, le retrait immédiat de l'ensemble des poudres et céreales infantiles est demandé par mail à l'ensemble des crèches du Groupe La Maison Bleue.

Ban de Laveline, le 30/11/17

Madame, Monsieur,

Nous revenons vers vous pour vous communiquer une information importante.

Un accident mortel s'est produit au mois d'avril dernier dans l'un de nos lits à barreaux ancien modèle dont vous avez fait l'acquisition.

Le modèle concerné à été commercialisé de 2013 à 2015, vous en trouverez une photo ci jointe.

Pour information, les précédents lits à façade banane (seconde photo jointe) sont eux tout à fait conformes et ne présentent aucun problème de sécurité.

Cet accident est dû à un mauvais montage de la façade dans nos ateliers. Pour cette raison, nous avons organisé une campagne de contrôle au mois de mai pour l'ensemble des lits installés chez nos clients, sans retrouver ce problème.

Pour compléter cette démarche, nous avons fait procéder à de nouveaux tests par un laboratoire de contrôle.

Il s'avère que les résultats de ces tests ne sont pas satisfaisants sur 2 points :

- Nous avons un risque d'accrochage, dans le cadre du test du collier, sur le côté de lit, (Bien que des lits identiques aient été validés par l'organisme certificateur en 2010)
- Nous avons un espacement barreaux conforme à l'exigence de la norme puisqu'il est de 60 mm pour un maximum de 65 mm exigé mais lorsque l'on passe le gabarit de contrôle entre 2 barreaux avec un effort de 3 kg, celui-ci passe.

Ces 2 points représentent donc des problèmes de sécurité à l'utilisation.

Pour ces raisons, vous allez recevoir sous quelques jours un courrier de la DDCSPP (Direction Départementale de la Consommation et de la Protection de la Population) demandant le retrait des lits concernés.

Pour notre part, nous allons commander des lits d'appoint, que nous mettrons à votre disposition pour que vous puissiez continuer à accueillir les enfants.

Nous allons également dans un second temps fabriquer des lits EASY que nous viendrons installer dans votre établissement afin que vous puissiez travailler dans de bonnes conditions.

Au-delà du drame, nous sommes parfaitement conscients des problèmes d'organisation que cela va occasionner dans votre structure mais vous assurons de faire tout notre possible pour vous apporter notre aide en vous garantissant une bonne qualité d'accueil.

Nous restons à votre écoute pour toute question complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Michel REGIN
Président Daillot International

Daillot	Photos explicatives

Lits NON CONFORME concernés par le retrait

Lit CONFORME

Enquête de Satisfaction Parents

Crèche : **LES RASE MOQUETTE**

Ville : **MANTHELAN**

Nombre d'enfants inscrits **20**

GROUPE La Maison Bleue Réinventons la crèche

Année d'accueil 2017

RESULTATS DES ENQUETES DE SATISFACTION PARENTS

Chers parents,

Nous vous avons consulté entre le 4 et le 17 décembre 2017 au moyen d'un questionnaire de satisfaction dématérialisé et nous vous remercions de votre large participation.
Vous trouverez ci-dessous l'illustration de vos réponses réalisée par le service qualité de La Maison Bleue.
Vos remarques et suggestions seront étudiées dans le cadre de l'amélioration de la crèche au quotidien,
et discutées lors d'un moment festif organisé par la Direction de la crèche courant janvier.
Dans cette attente, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Respectueusement,

Le Service des Opérations

Les modalités de réalisation

Taux de satisfaction global (satifaits et très satisfaits) **100,00%**

Taux de retour des questionnaires **40,00%**

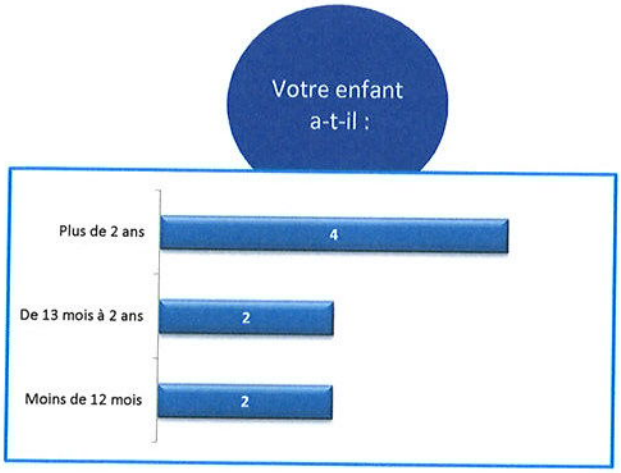

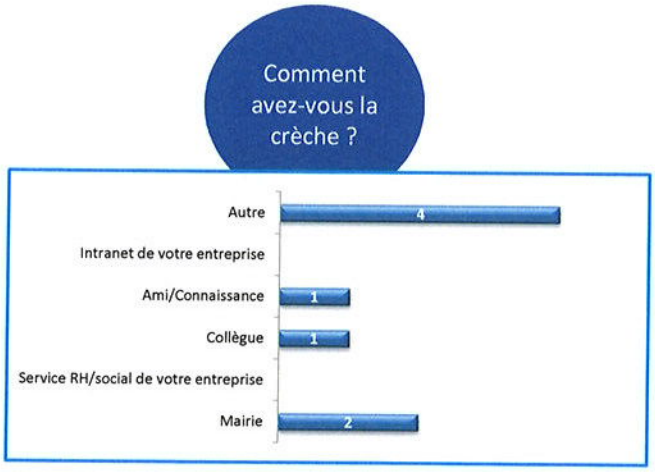

Toute reproduction ou communication est interdite sans accord préalable

La crèche

Organisation administrative

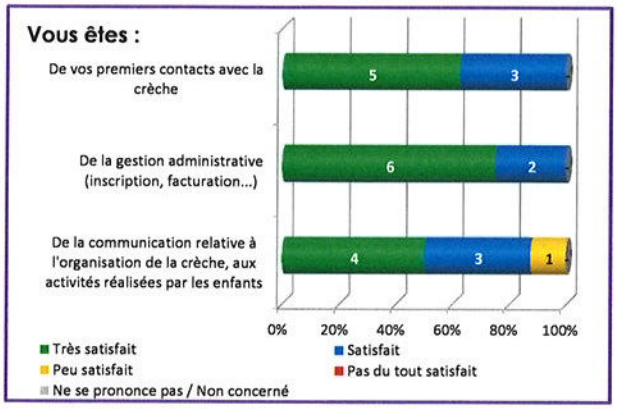

Locaux

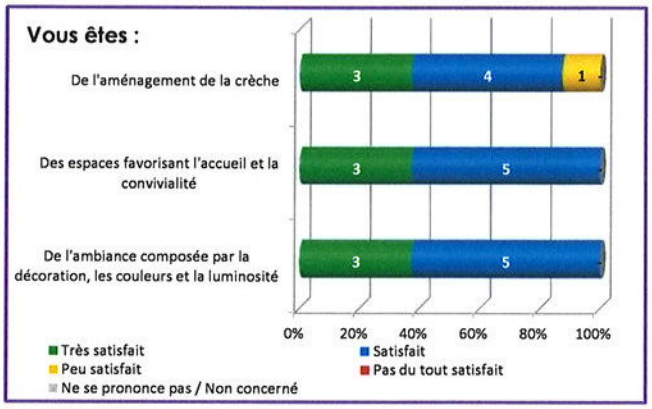

Equipe

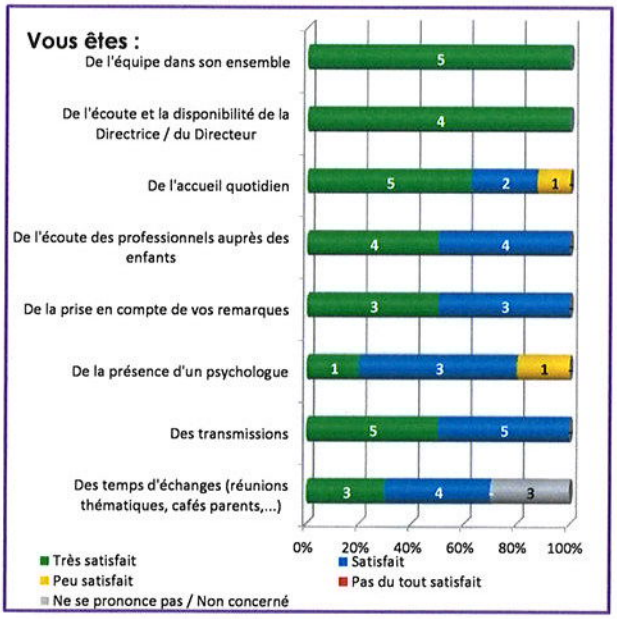

Accueil de l'enfant

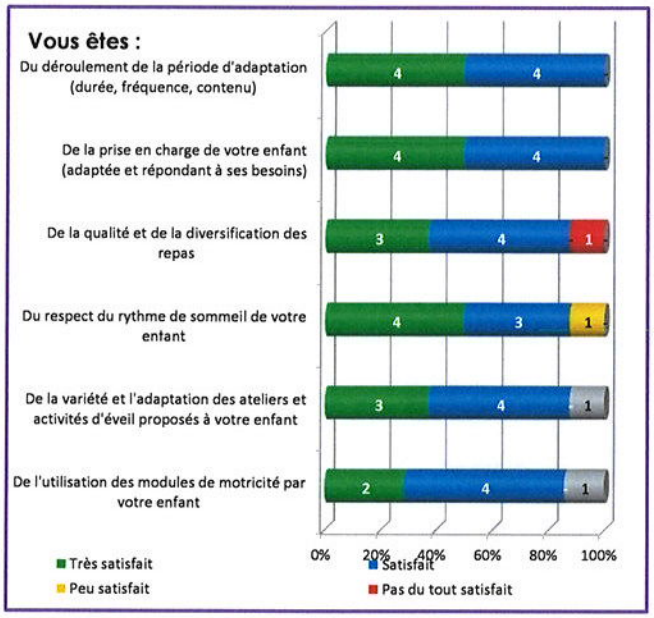

Votre ressenti

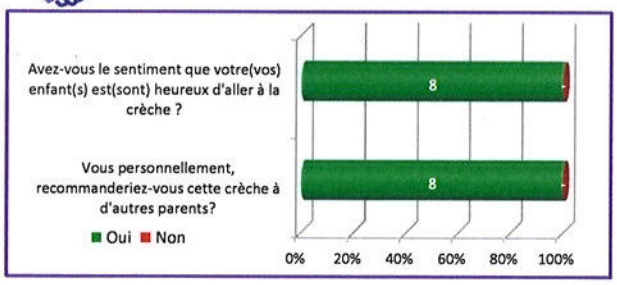

Conclusion – Satisfaction globale

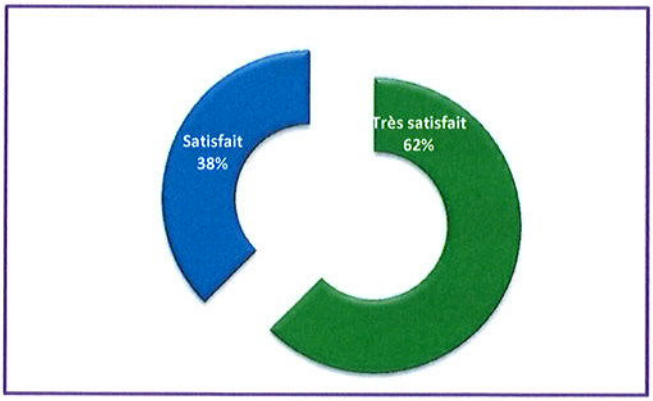

Toute reproduction ou communication est interdite sans accord préalable